

PAYSAGES D'UN TRAIT DE CÔTE EN MOUVEMENT



« Etude de prospective paysagère sur le site de
Moëze - Brouage »



Déborah AUBERT
Paysagiste DPLG

Accompagnée par
Alain FREYTET
Romain QUESADA

Assistée par
Béatrice Julien-Labruyère
Patrick Moquay

Objectifs de l'étude	3
Enjeux paysagers augmenter la lisibilité des paysages sublimer le paysage en mouvement accueillir le vivant diversifier les économies	5
Intentions paysagères aux horizons 2050 balade dans les paysages de 2050	19
Les 3 étapes du projet de paysage se préparer à la montée des eaux accueillir l'eau concevoir durablement avec l'eau	33
Conclusion	53
Annexes résister face à la montée des eaux cartographies complémentaires	55

Objectifs de l'étude

L'étude sur le territoire du marais de Brouage est menée en partenariat entre le Conservatoire du littoral et l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage. Elle s'inscrit dans les recherches du programme adapto. Ce programme national est porté par le Conservatoire du littoral dans l'objectif d'anticiper les impacts du changement climatique sur le littoral et d'approfondir les réflexions et expérimentations de mise en place de gestion plus souple de l'interface terre/mer. A ce titre, dix sites pilotes situés sur les côtes atlantiques, méditerranéennes et celles de la Manche ont été choisis comme sites témoins. Pour chacun d'entre eux, des études multicritères sont effectuées, du diagnostic au projet : biodiversité, paysage, sociologie, économique, etc.

L'objectif de cette étude est d'envisager la montée des eaux par le prisme du paysage. Le paysage se rattache à la notion de pays¹ où s'y accumulent traces, histoires et attachements, où se mêlent matérialité et perception. A partir de cette pensée, un diagnostic sur le marais de Brouage a été réalisé par Catarina Bento et Mathilde Blanc en 2016, dans le cadre des Ateliers Pédagogiques Régionaux. Cette étude s'inscrit dans leur continuité, la phase projectuelle s'amorce par une question posée : quels seront les paysages de la montée des eaux ? Pour y répondre, l'approche par le paysage permet d'envisager la dynamique naturelle comme un potentiel d'avenir plutôt qu'une menace, capable d'apporter des solutions aux enjeux du territoire. S'en trouve bannît le vocabulaire guerrier employé lorsqu'on évoque la dynamique de la montée des eaux, au profit d'un autre, plus prospectif et joyeux, celui de l'accueil. L'accueil d'un mouvement qui est soumis à l'incertitude : mouvement de l'eau, des courants, des sédiments, des espèces végétales et animales. Le mouvement du paysage rencontre celui de la montée des eaux et deviennent l'élément central de la fabrique du territoire, depuis son acte politique à la création d'existences individuelles et collectives. Pour cela, il est important d'ancrer la projection des paysages de la montée des eaux dans une philosophie plus globale où les valeurs sociétales, environnementales et mentales se fondent autour du bien commun².

Le projet de paysage de la montée des eaux se construit progressivement et collectivement, en tenant compte des études réalisées précédemment. En ce sens, la réflexion pour la projection des paysages du marais de Brouage promeut un scénario d'adaptation du territoire à la place de celui de la résistance (disponible en annexes). Des coteaux de la pointe du Chapus jusqu'aux coteaux de la pointe de Port-des-Barques, les axes de travail s'inscrivent dans une cohérence géographique, se situent aux horizons 2050 et appellent à la mise en place d'un cahier de bord pour accueillir l'eau.

¹ Pour étayer le propos sur la notion de pays, Jean-Christophe Bailly nous livre la réflexion suivante : « Une identité n'est pas quelque chose de donné, d'acquis, mais c'est quelque chose qui est en devenir. Pour un individu, la fabrique de soi-même, on la fait en se heurtant aux autres, en se frottant, en ayant des rêveries. C'est exactement la même chose pour un pays. »
Identité d'objets, d'humains, de motifs. J.-C. Bailly, Conférence de la MEHS, 2012. https://www.canal-u.tv/video/meshs/le_depassement_voyages_en_france.11094

² La notion de bien commun est utilisée par des chercheurs comme Felix Guattari ou Alberto Magnaghi. Tous deux mettent en exergue la nécessité de s'appuyer sur le local (social, économique, géographique) pour qu'émergent de nouvelles manières d'habiter.
F. Guattari, Les 3 Ecologies, 1989.
A. Magaghi, La Biorégion urbaine, 2014



La méthodologie pour projeter la montée des eaux poursuit les nombreuses rencontres et ateliers qui ont déjà eu lieu sur le marais de Brouage.

Enjeux paysagers

Le territoire du marais de Brouage se situe sur la côte atlantique, en Charente-Maritime, entre Rochefort et Marennes. Les 16 000 km² du marais sont bordés de coteaux avoisinant l'altimétrie des 20 mètres. Ces limites naturelles, subtiles et parfois effacées, font la transition entre les plateaux et le marais. A leurs pieds, c'est l'entrée dans le marais où débute un voyage à travers l'histoire, où les motifs plus ou moins discrets s'accumulent et se chevauchent.

S'en suit les marais à jas et à bosse, les marais aplanis, les ouvrages hydrauliques, les champs en céréaliculture drainés, le Fort de Brouage, les cabanes de sel en ruines, les barrières, les haies de prunelliers, les canaux d'irrigation, etc.

Par leur forme, leur gabarit, leur histoire et leur imaginaire, les motifs composent les paysages du marais de Brouage. Disposés sur l'ensemble du territoire, leur apparition renvoie à des époques et ses manières d'habiter.

Les compositions de motifs forment des unités paysagères telles qu'elles ont été identifiées dans des études précédentes : le marais Malaigre, le marais de Loubrese, l'île d'Erablais, les prairies de Plaisance, etc.

Ces unités paysagères permettent d'entrevoir les différences et les spécificités des lieux au sein du territoire.

Dans le cadre de cette étude, il a semblé intéressant d'établir une liste non exhaustive des motifs paysagers du marais de Brouage. Cette liste mériterait d'être complétée et étayée pour qu'elle devienne un support de discussion sur les évolutions des paysages.

A ce jour, elle s'organise comme un tableau avec deux entrées, l'emprise spatiale du motif et sa situation géographique. L'emprise spatiale caractérise le gabarit du motif, classée selon les tailles xs, s, m, l, xl. La situation géographique définit la localisation du motif selon trois grandes entités paysagères, le fond du marais, le coeur du marais, la frange littorale du marais.



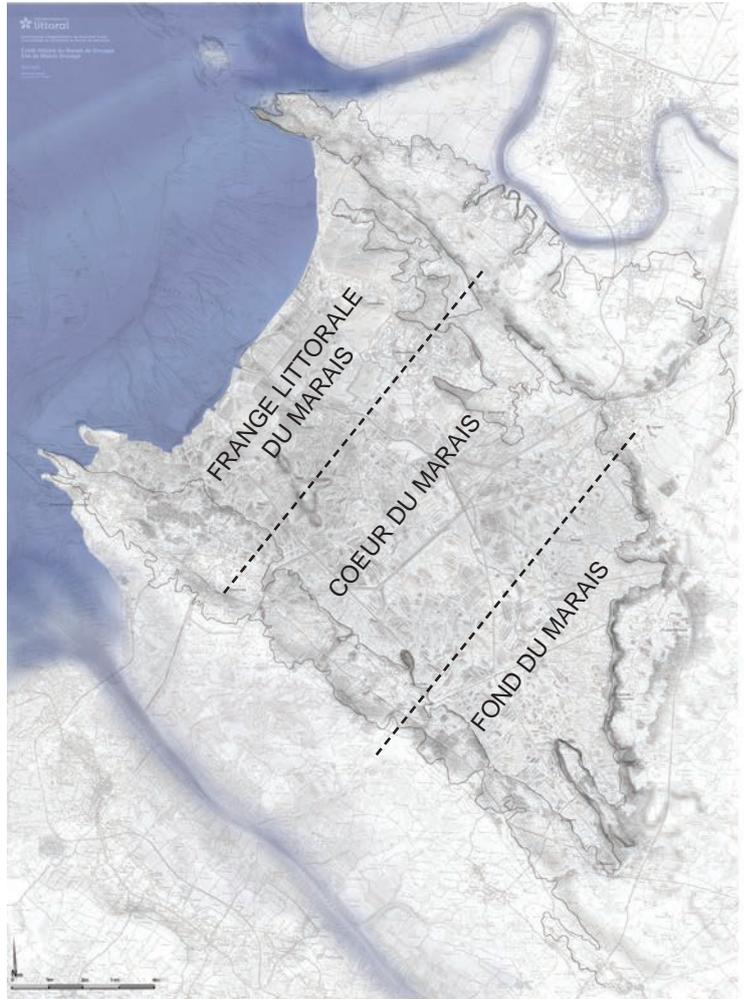
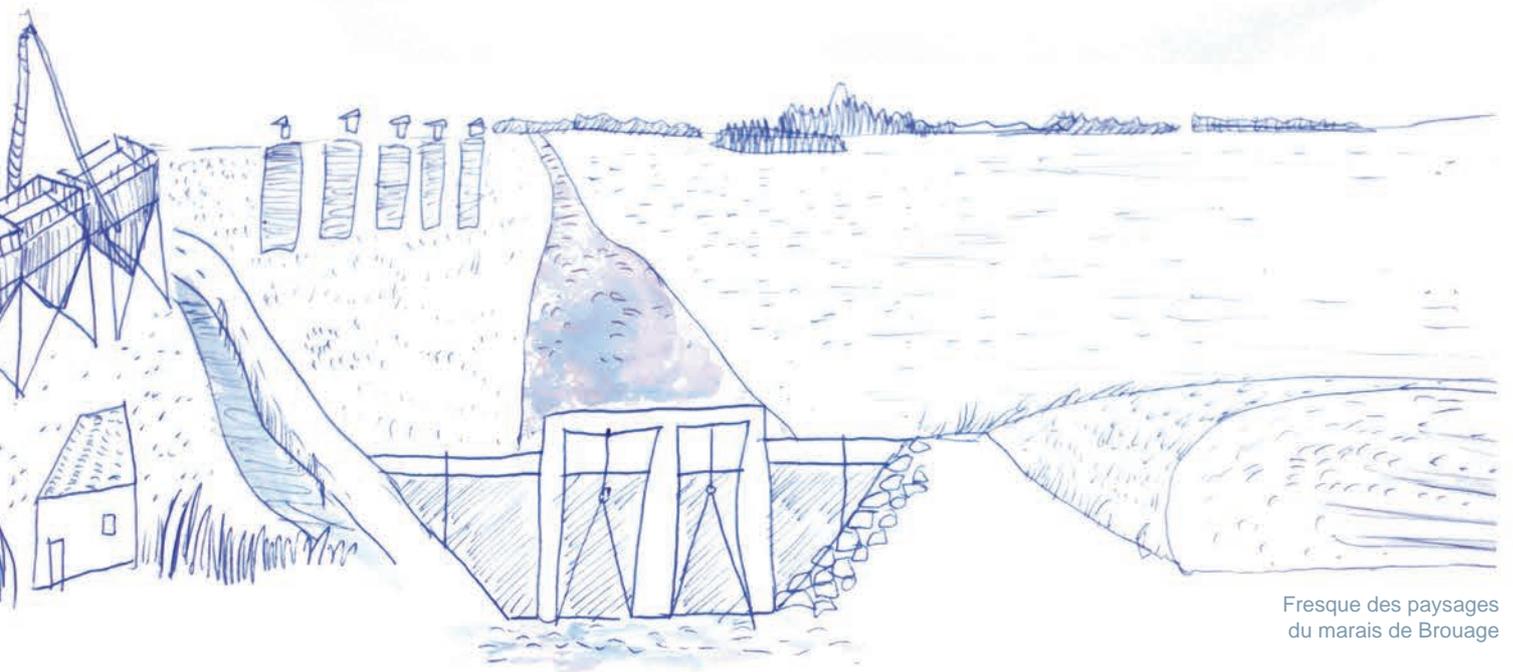
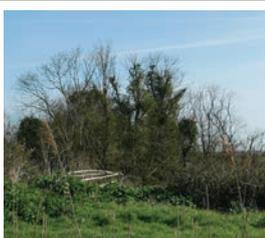


Schéma simplifié du territoire
du marais de Brouage

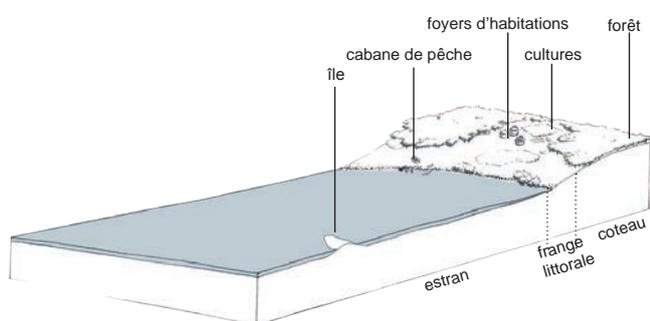


Fresque des paysages
du marais de Brouage

	XS		S		M
frange littoral du marais					
	ouvrage hydraulique	ouvrage hydraulique	objet porté par la mer	chemin de ganivelles	plantation de tamaris
frange littoral du marais					
	portail	barrière	ponton	abris	cabanes ostréicoles
coeur du marais					
	ouvrage hydraulique	ouvrage hydraulique	palplanches	pont	cabanes en ruine
coeur du marais					
	portail	portail	abris en tôle	arbes isolés	bosquet de tamaris
fond du marais					
	pieux	ouvrage hydraulique	Pont	enclos	la tour de Broue
fond du marais					
	barrière	portail	cabanes en bois	clôture	bosquet de prunelliers

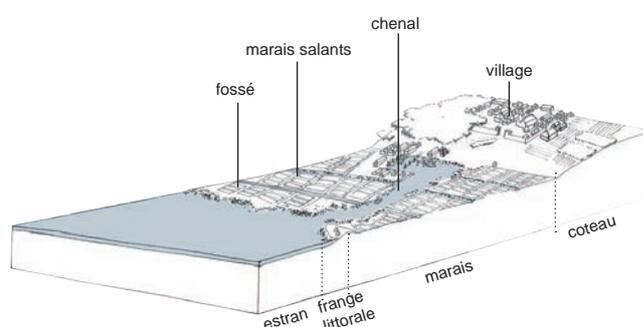
I	L		XL	
				
bosquet de prunelliers	ouvrage maçonné	digue	estran	champs en céréaliculture
				
bâtiments ostréicoles	canaux d'irrigation	rue de village	pâturage	claires ostréicoles
				
exploitation agricole	chemin planté	haies de tamaris	champs en céréales	pâturage
				
hameau perché	bois jeune	canaux d'irrigation	canal d'eau douces	marais jas et bosses
				
cabanes en ruine	chemin agricole	canaux d'irrigation	pâturage	marais gâts
				
hameau protégé	bois jeune	vergers	la D123	les coteaux enfrichés

Les motifs paysagers énumérés précédemment, ont été mis en place lors des différentes évolutions du marais; depuis l'époque des romains à aujourd'hui, entre l'apogée du sel à sa chute, du comblement des marais à l'apparition de la mécanisation, de l'élevage extensif à l'agriculture intensive. Chacune de ces évolutions est rattachée à des changements socio-économiques : départ des habitants, déplacement du port de Brouage vers l'Arsenal de Rochefort, élévation des taxes, Politique Agricole Commune, assainissement par la décision du préfet, etc. En 2020, le marais de Brouage est contraint d'évoluer pour s'adapter au changement climatique.



PERIODE DES ROMAINS

Les composantes du site (géographie, sol, ensoleillement) favorisent l'installation des marais salants dans le golfe de Saintonge.

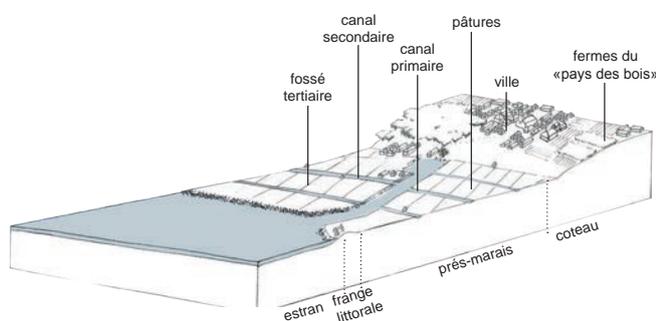


XVI ÈME SIÈCLE

Les salines sont en pleine expansion, le marais se structure pour accueillir les infrastructures de commercialisation liées à l'export du sel (port, chenaux).

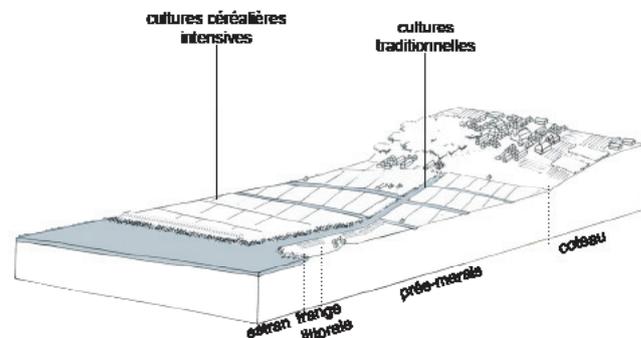
FIN XVII ÈME SIÈCLE

L'élévation des taxes et le déplacement de l'arsenal royal de Brouage à Rochefort mettent un coup d'arrêt à la culture du sel. Les marais salants sont abandonnés et deviennent des marais gâts



XIX ÈME SIÈCLE

Les marais salants se convertissent progressivement en champs pour le pâturage ou en claires pour l'ostréiculture.



DÉBUT XX ÈME SIÈCLE

L'agriculture prospère, le marais s'agrandit pour accueillir les activités pastorales.

XX ÈME SIÈCLE - Après-guerre

Le marais voit sa population active diminuer, le marais décline. L'apparition de la mécanisation transforme les pâturages en champs céréalières.

Pour que la montée des eaux puisse apporter une valeur ajoutée au territoire, quatre enjeux sont identifiés autour duquel le projet de paysage va se développer :

Augmenter la lisibilité des paysages
Sublimer le paysage en mouvement
Accueillir le vivant
Diversifier les économies

Augmenter la lisibilité des paysages

La lisibilité des paysages tient en la composition des motifs paysagers du lieu traversé. Ils permettent de se situer, d'apprécier de sa géographie et de son histoire. Lorsque les champs céréaliers s'étalent des plateaux agricoles jusqu'au marais, le paysage du marais disparaît par uniformité. Lorsque les tamaris qui supportent les embruns marins viennent à manquer, il est difficile de ressentir la proximité à la mer. Lorsque les levées de terres nous empêchent de voir se révéler le littoral, il est impossible d'apprécier les rivages du marais de Brouage

L'enjeu du projet de paysage de la montée des eaux a pour objet de révéler la géographie du territoire et par là, de rendre le marais et ses limites plus lisibles, en révélant la géographie du territoire. Les paysages depuis les terres de la Tour de Broue jusqu'à la côte peuvent révéler des motifs paysagers indiquant la progression et l'avancée vers l'Atlantique. Les entrées dans le marais gagneraient à être marquées par des variations de paysage. La citadelle de Brouage en est l'exemple emblématique. Sa forteresse dispose d'un seuil fin et majestueux entre la ville et le marais, magnifiant chacun d'entre eux.

A la sortie du village de Saint-Froult, les motifs paysagers ne façonnent ni un paysage littoral, ni un paysage de marais.





Souvenir de Doubrase

Rien ne me rappelle les motifs, les formes, les couleurs
de ma visite d'hiver, celle près de l'île de Doubrase. Ici c'est
les roseaux me badaient laissant quelques fenêtres ouvertes
sur des terrains vagues en eau et des terrains à boscs en-
herbés d'où s'élevaient deux cigognes blanches
A la place, un champ plat retourné de grande taille
sur un terrain d'une eau qui coule, quelques roseaux.

Extrait de carnet

Montporail, l'arrivée est soudaine sur le littoral du marais



A la sortie du village de Saint-Froult, nous sommes au pied des coteaux, dans le marais, mais les motifs paysagers ne renvoient ni aux formes, ni aux couleurs des marais.

A la place, un champ plat retourné de grande taille et un autre recouvert d'herbes éparses.

Les paysages entre Saint-Froult et Montporail ne comportent pas les motifs paysagers caractéristiques du littoral. A une dizaine de mètres, rien ne nous fait dire que nous y sommes.

Ce n'est qu'une fois sur la digue, que nous pouvons lire la côte du marais de Brouage.

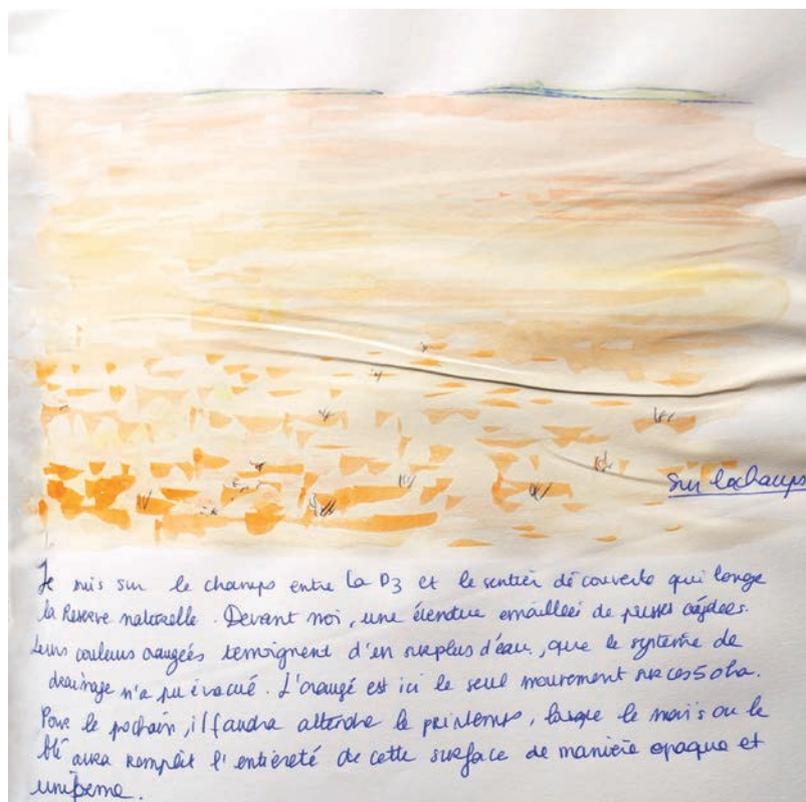
Sublimer le paysage en mouvement

Les paysages sont en perpétuel mouvement et laissent apparaître des traces. Elles sont de différentes ampleurs, d'une couleur à une étendue, d'un passage à des lieux. Ces traces convoquent l'histoire, la sociologie, l'économie. Ces souvenirs se mêlent à la vue de l'instant. Les temporalités s'additionnent. Les cabanes en ruines sont à proximité des pâtures ayant conservé les formes des jas et des bosses des marais salés, le chemin de l'eau rend compte des dernières pluies sur un champ drainé, un bosquet naissant juxta les claires ostréicoles.

L'enjeu du projet de paysage de la montée des eaux est de sublimer les mouvements, quels que soient leur âge et leur dimension. Il appelle à un positionnement sur les traces que l'on souhaite conserver pour ensuite les révéler et les donner à voir par des actions simples. Ces actions sont de l'ordre de la création de lieux d'observations du mouvement des paysages, par des cheminements, par des belvédères et des lieux d'interprétation. Un enjeu d'autant plus important dans le contexte de la montée des eaux, où le mouvement des paysages sera décuplé par celui de l'eau.

La bergerie en ruine témoigne d'une ancienne activité pastorale abandonnée au profit d'une autre.





Extrait de carnet

Les marais en jas et bosses ont conservé les formes des marais salants.



Dans le marais de Malaigre, les cabanes en ruine nous rappellent un temps passé. Certaines s'enrichissent. Les ronciers illuminés par les fleurs blanches des prunelliers les encerclent. Difficile d'imaginer la pierre résister face à la force de la nature, sans une intervention de l'homme. Peut-être est-ce l'objectif de laisser s'effacer progressivement les traces d'une époque.

Les jas et bosses du marais nous renvoient au temps de l'apogée du sel. Ces formes sont les témoins de l'évolution et du mouvement du paysage.

Accueillir le vivant

Lorsqu'on évoque, l'accueil du vivant, on s'intéresse à la fois à la manière dont on fait place à la faune, à la flore et à l'homme. Dans le marais de Brouage, il apparaît une mise à l'écart des promeneurs, les cheminements sont discontinus et n'offrent qu'une partie des motifs paysagers du territoire, les aires d'accueil font dos au marais sans apporter de qualité immersive. Quant à la faune et la flore, la Réserve Naturelle est leur lieu privilégié, mais qu'en est-il dans le reste du marais ?

L'enjeu du projet de paysage de la montée des eaux est d'accueillir au mieux le vivant, la faune, la flore et les hommes. Pour l'homme, il s'agira d'offrir un panel de cheminements et de haltes favorisant l'éveil des sens. Un éveil provoqué par des situations immersives appelant à une observation de la nature. Pour la faune et la flore, le bon accueil dépendra de la capacité à leur dédier des milieux favorables. Mettre à disposition le marais de Brouage pour le vivant, c'est lui donner de nouveaux possibles d'évolution avec toutes les responsabilités qu'invoque le changement climatique.

La Réserve Naturelle est un milieu privilégié pour l'accueil, l'étude et l'observation de la faune





Extrait de carnet

Aire de pique-nique, à l'écart du marais



La Réserve Naturelle est un espace réservé aux oiseaux. Des observatoires sont installés en ses bords, pour permettre aux promeneurs de contempler le milieu.

Sur la D3, à la sortie de Brouage en direction d'Hiers, un embranchement mène à une aire de pique-nique. Entre une haie opaque de frêne qui la dissimule de la route et le cimetière, l'aire accueille les personnes n'ayant trouvé meilleur lieu. Assis sur l'une des tables disposées sur le gazon humide, ils discutent et couvrent le bruit des voitures.

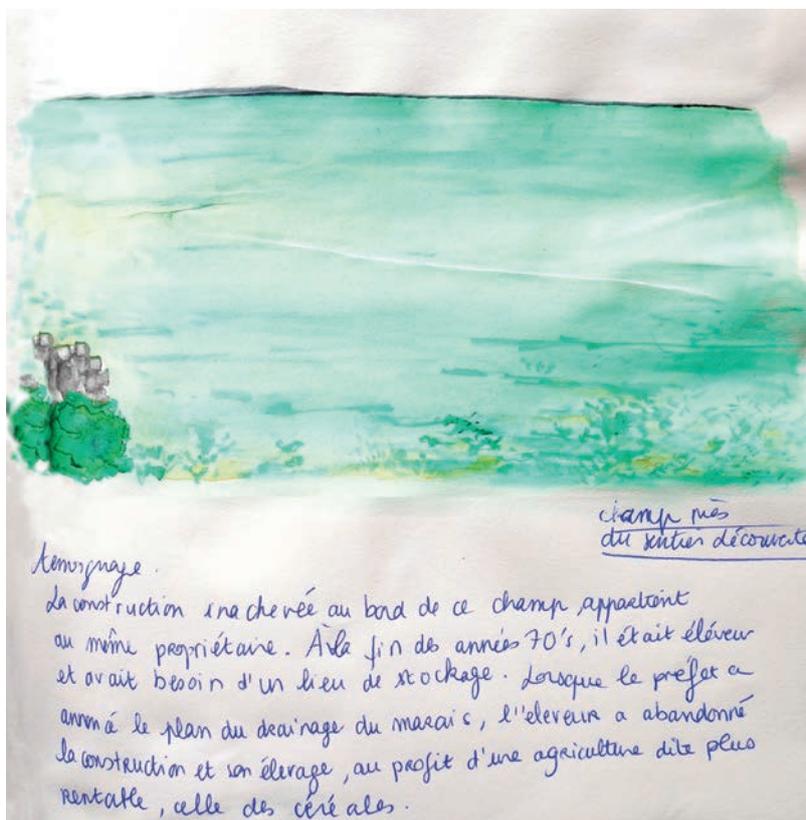
Diversifier les économies

Les activités économiques façonnent les paysages : céréaliculture, pâturage, conchyliculture, tourisme naturaliste, chasse et pêche. Les types d'agriculture modifient grandement les paysages, s'appuyant ou non sur les motifs paysagers existant. Les choix pour un type d'agriculture sont souvent liés à des décisions individuelles et/ou collectives prises selon les niveaux de rentabilités financières à un moment donné, selon l'héritage culturel et familial. Ces raisons, si compréhensibles soient-elles, limitent la réflexion sur le long terme visant une synergie territoriale. Cette dernière, pourtant, si importante pour allier viabilité économique, lisibilité des paysages, richesse des sols et du vivant.

L'enjeu du projet de paysage de la montée des eaux est de diversifier les économies à partir des motifs paysagers du marais de Brouage que l'on souhaite mettre en valeur. Avec le mouvement des eaux, de nouvelles situations géographiques vont apparaître et seront les supports de nouvelles activités économiques. Pour gérer au mieux ces changements, il serait utile d'une part établir un programme prospectif des activités existantes dans une logique paysagère et territoriale. Et d'autre part, il serait nécessaire d'évaluer et d'expérimenter la valeur économique de nouveaux motifs paysagers.

La céréaliculture sera contrainte d'évoluer face au changement climatique: submersion des terres plus fréquente, sécheresse, érosion des sols, augmentation des températures.





Extrait de carnet

Zone ostréicole : quel avenir face aux changements climatiques ?



Près du silo à grain, la D3 fait office de limite entre champs céréaliers au Nord et pâture au Sud, entre un unique motif jusqu'à perte de vue et des jas et bosses rythmant l'horizon. Plus au nord, se sont les claires ostréicoles qui façonnent les paysages. Par ces multiples, les visages du marais se côtoient, se dispersent jusqu'à brouiller notre compréhension des lieux. Où sommes-nous ? un peu de Beauce, un peu de Cotentin, un peu du bassin d'Arcachon.

Intentions paysagères aux horizons 2050

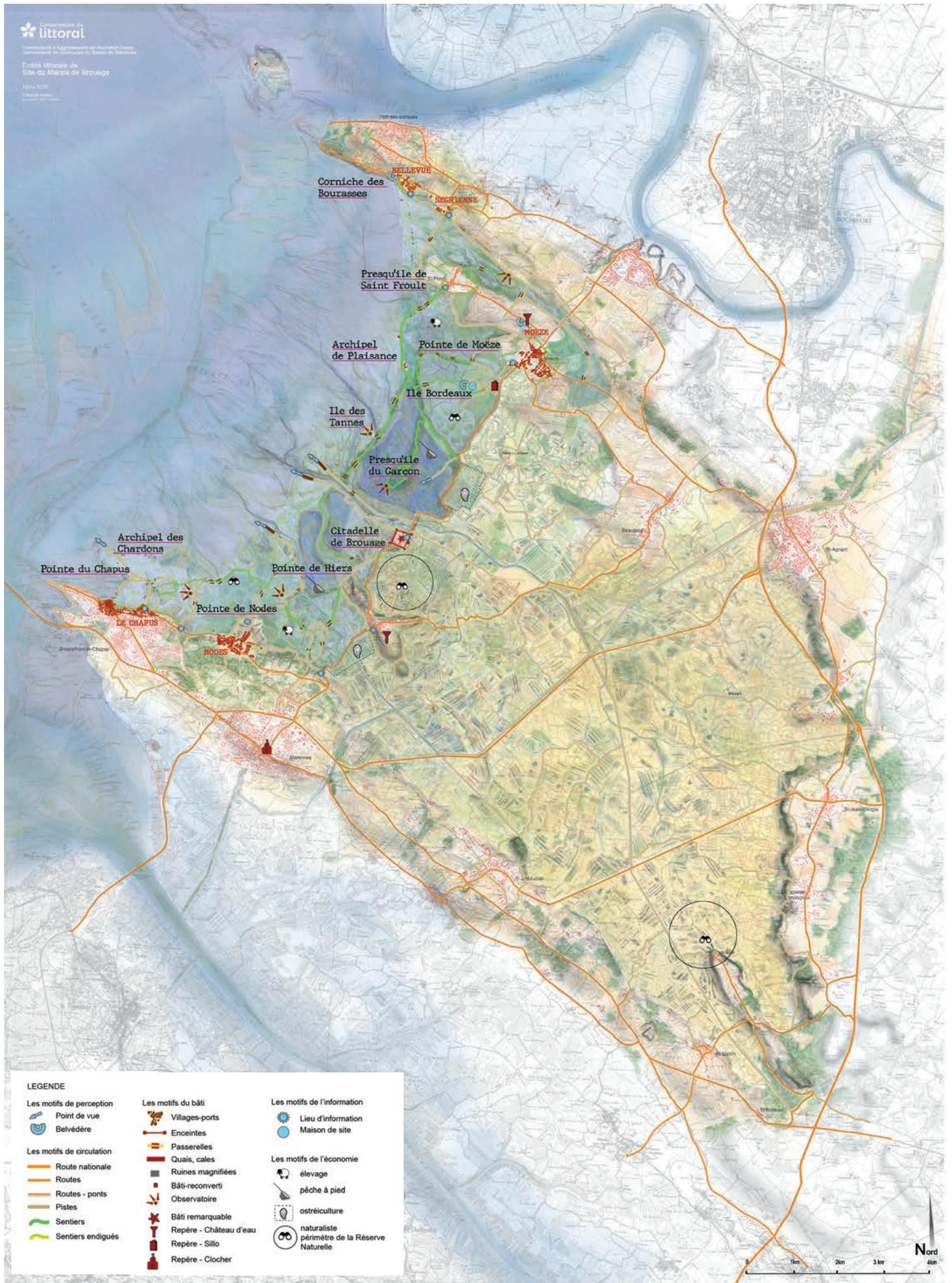
La projection des marais de Brouage aux horizons 2050 s'attache à répondre aux 4 enjeux développés précédemment. Elle s'ancre dans une posture d'accueil de l'eau, adoptée après les multiples événements ayant pris à défaut la stratégie défensive face à la montée des eaux : rupture de digue et submersion.

Pour entrevoir quels seront les paysages de 2050, les documents scientifiques des submersions précédentes et projetées ont été analysés et retravaillés. Ils nous donnent à voir, l'occurrence et la quantité d'eau à accueillir ainsi que les lieux et les limites de l'espace recouvert. Situés en annexes :

- la carte de la submersion lors de la tempête Xynthia
- les cartes des submersion en 2050, réalisée dans le cadre d'adapto par le BRGM
- les cartes d'évolution des milieux en 2050, réalisées dans le cadre d'adapto par la LPO
- la carte LIDAR

A partir de ces données et de leur analyse, se dessine un nouvel *espace terre-mer* se découvrant selon les heures et les coefficients. Au fil des marées, une géographie se révèle, celle d'une côte littorale parsemée d'émergences : la corniches des Bourasses, l'archipel de plaisance, la pointe de Moëze, l'île des Tannes, la presqu'île de Saint-Froult, la citadelle de Brouage, l'île Bordeaux, la pointe d'Hiers, la pointe du Chapus, l'archipel des Chardons, etc. Ces lieux créent un paysage littoral renvoyant aux imaginaires maritimes.

L'entrée depuis les coteaux dans cet espace *terre-mer*, se situe dans les villages ou les hameaux. Ce sont les villages-ports. D'ici, la promenade et l'observation du mouvement des paysages peut commencer : on abandonne sa voiture, on se renseigne sur les lieux, on se dote d'un pique-nique, puis on s'engage dans le réseau de cheminements. Le réseau de cheminements s'appuie sur des tracés existants tout en les reliant. Ces boucles proposent des immersions dans le paysage où sont convoqués tous les sens. Pour apprécier leur diversité, il est nécessaire de positionner le promeneur dans des situations variées : en surplomb, en hauteur, à niveau d'eau. L'emplacement et les postures du corps dans les paysages déclenchent des perceptions et des sensations spécifiques. Pour cela, des belvédères, des observatoires, des points de vue sont proposés dans le réseau de cheminement. Les motifs paysagers de *l'espace terre-mer* ne sont compréhensibles qu'en les expérimentant : prés-salés, lagunes soumises à marée, prairies, bancs coquillers. Des motifs souvent perçus comme homogène malgré leur diversité floristique : obione, soude, stais, armoise maritime. Des motifs aux échelles permutées, où il est difficile d'évaluer la hauteur des chenaux sans y mettre les pieds. Des motifs aux visages différents selon les marées, où les lasses de mer emplies d'algues et de micro-organismes se glissent dans le tapis végétal en scintillant. Le pré salé est composé de plantes comestibles, la salicorne peut être récoltée et cuisinée, la betterave, la criste et l'arroche maritime aussi. Autant de possibles culinaires, au delà du convoité mouton. Les espèces floristiques mutent ou s'adaptent avec l'arrivée des eaux salées, ainsi que les espèces faunistiques. Pour permettre la poursuite de leur migration, il faut leur mettre à disposition des eaux douces ou saumâtres. Celles situées en aval de l'espace *terre-mer*, telles que les terres près de la Tour de Broue ou près du fort de Brouage. L'évolution des paysages autour de ces deux sites patrimoniaux les sublimerait et permettrait de créer une fonctionnalité naturaliste à l'échelle du marais. L'analyse paysagère d'une telle délocalisation doit être mise en discussion avec les différentes études des ornithologues.



LEGENDE

Les motifs de perception

- Point de vue
- Belvédère

Les motifs de circulation

- Route nationale
- Routes
- Routes - ponts
- Pistes
- Sentiers
- Sentiers endigués

Les motifs du bâti

- Villages-ports
- Enceintes
- Passerelles
- Quais, cales
- Ruines magnifiées
- Bâti-reconverti
- Observatoire
- Bâti remarquable
- Repère - Château d'eau
- Repère - Silo
- Repère - Clocher

Les motifs de l'information

- Lieu d'information
- Maison de site

Les motifs de l'économie

- élevage
- pêche à pied
- ostréiculture
- naturaliste
- périmètre de la Réserve Naturelle

ARCHIPEL DE
PLAISANCE

ÎLE DES
TANNES

CORNICHE DES
BOURASSES

PRESQU'ÎLE DE
SAINT-FROULT

PRESQU'ÎLE
DU GARÇON



ÎLE
BORDEAUX

POINTE
DE MÔEZE

CITADELLE
DE BROUAGE

POINTE
DE HIERS





DEPUIS LA VENELLE DES PRÉS-VERTS
SE DÉCOUVRE L'OCÉAN

LA CIGOGNE BLANCHE CÔTOIE LE
HAMEAU DE FONT-RENAUD

CORNICHE DESBOURASSES

balade en 2050



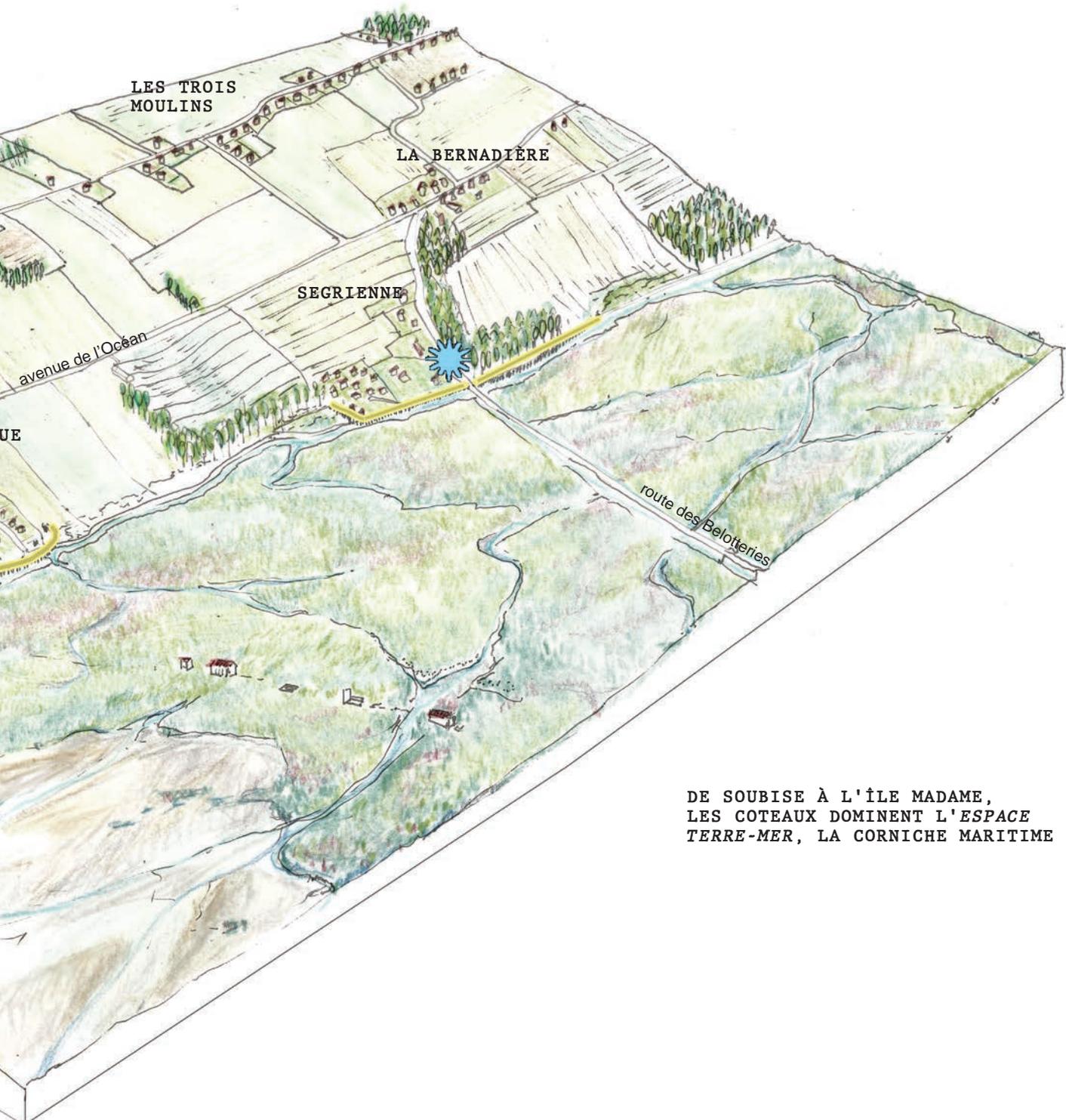


LES PRÉS SALÉS SOULIGNENT LES COTEAUX DE CÉRÉALES



LES NATURALISTES OBSERVENT LA BIODIVERSITÉ DES PRÉS SALÉS

Le plateau de la corniche des Bourasses s'élève à 20 mètres d'altitude. Cette topographie est révélée par les prés salés qui s'installent aux pieds des coteaux céréaliers. Les couleurs, les formes et les usages différencient et subliment chacun des deux milieux : des sillons orangés au spartines verdoyantes, des activités mécaniques aux recherches biologiques, des chouettes effaies aux spatules blanches. Au fil des marées, les paysages se caractérisent, offrant aux habitants un éveil de leur sens par la géographie littorale.



**DE SOUBISE À L'ÎLE MADAME,
LES COTEAUX DOMINENT L'ESPACE
TERRE-MER, LA CORNICHE MARITIME**



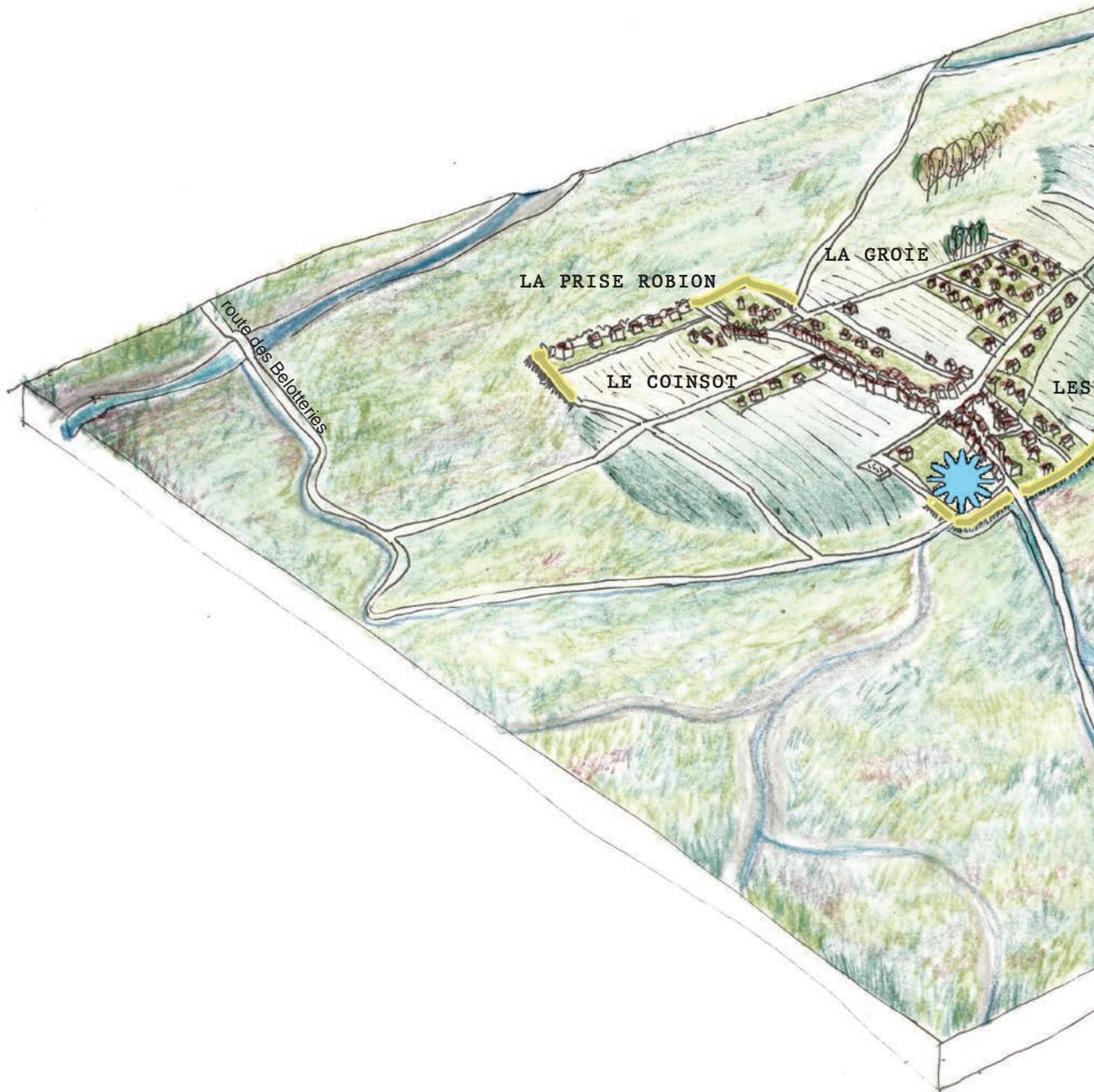
UN CHEMINEMENT SURÉLEVÉ PROTÈGE
LE QUARTIER DE LA PRISE À ROBION



EN BAS DU COINSOT LE BLÉ SE
TRANSFORME EN PRÉS SALÉS

PRESQU'ÎLE DE SAINT- FROULT

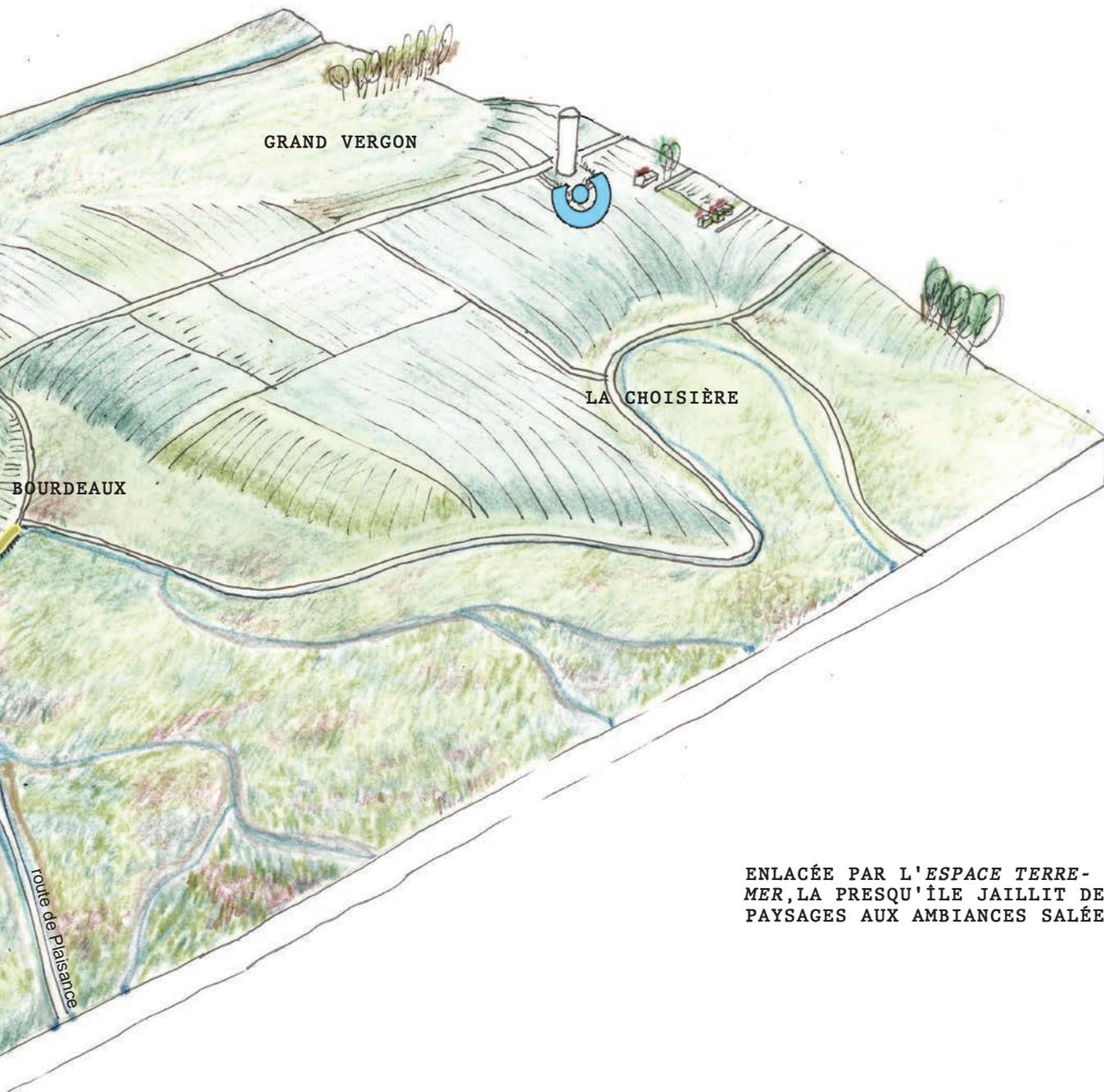
balade en 2050





La presqu'île de Saint Froult s'avance dans l'espace terre-mer de 2,5 km depuis Moëze. Cette émergence d'une dizaine de mètres d'altitude est entourée de prairies submersibles et de prés salés. A chaque descente de coteaux, celui des Bourdeaux, de la Grois, du Coinsot, de la Choisière, apparaît le milieu salé. Ici, se croisent moutons et naturalistes, promeneurs et cigognes blanches. Le village de Saint-Froult est un espace privilégié de partage des cultures, des rites, des produits et des récits. Un village littoral.

LES VERTS DE L'ESPACE TERRE-MER ET CEUX DU VERGON PROPOSENT DES USAGES VARIÉS. ENSEMBLE, ILS FORMENT LES PAYSAGES DU MARAIS



ENLACÉE PAR L'ESPACE TERRE-MER, LA PRESQU'ÎLE JAILLIT DES PAYSAGES AUX AMBIANCES SALÉES

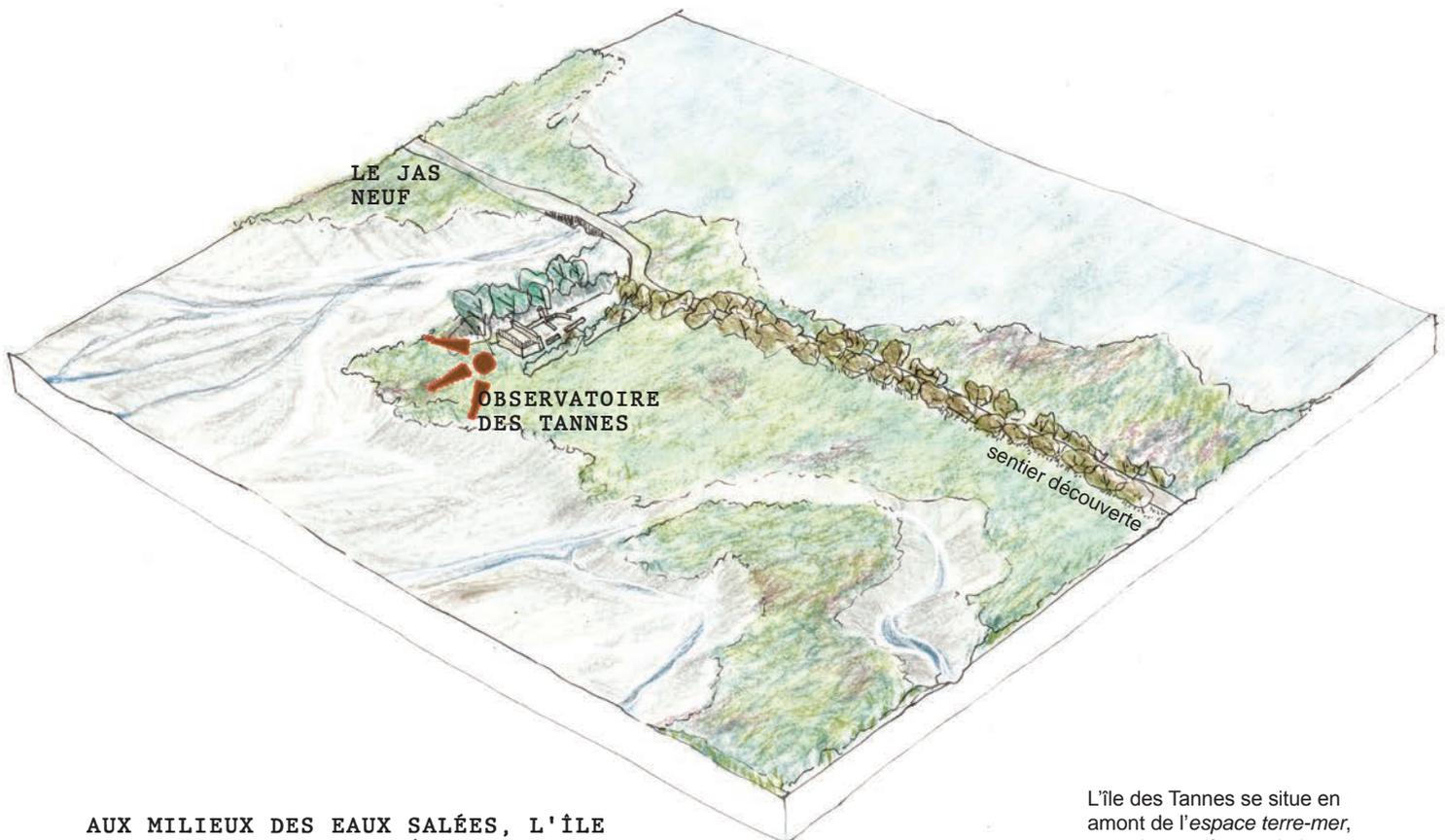


LES SALICORNES ET LES OBIONES SONT PÂTURÉES PAR LES MOUTONS

L'OBSERVATOIRE ENSEIGNE SUR LES MOUVEMENTS DES PAYSAGES

ILE DES TANNES

balade en 2050



AUX MILIEUX DES EAUX SALÉES, L'ÎLE ADMIRE LA BIODIVERSITÉ

L'île des Tannes se situe en amont de l'espace terre-mer, entre les vasières et la lagune soumise à marées. Surélevé de quelques centimètres, aucune eau salée ne franchit le seuil du bâti. Dotée d'un observatoire, elle est le lieu privilégié pour les promeneurs et les naturalistes guettant les mouvements des milieux, le déplacement des filières, la présence et l'absence de certaines espèces d'oiseaux. Pour accéder à l'île, il faut emprunter des chemins submersibles en s'assurant des heures de marées. L'expérience immersive est décaplée.



LES YEUX S'AFFAIENT À REPÉRER
LES OISEAUX AU RAS DE L'EAU



LES BERGES DE LA PRESQU'ÎLE
ACCUEILLEN FAUNE ET FLORE



PRESQU'ÎLE DU GARÇON

balade en 2050



La presqu'île du Garçon est reliée au hameau de Maison Blanche par un cheminement. La langue de terre s'élargit au niveau de la lagune soumise à marée. Ici, elle accueille une diversité floristique, sur les berges des tamaris, en son centre, des frênes, aulnes et saules. Les fusains et prunelliers rappellent les massifs arbustifs présents de l'autre côté de la D3. Cet îlot planté au sein de l'espace *terre-mer*, permet à la faune et la flore des milieux salés et saumâtres de se rencontrer. En découlent des ambiances et des usages mouvants selon les teneurs en sel.

LA PRESQU'ÎLE S'ÉTEND SUR LA LAGUNE, OÙ SE MÉLÈNT EAUX SALÉES ET EAUX SAUMÂTRES.



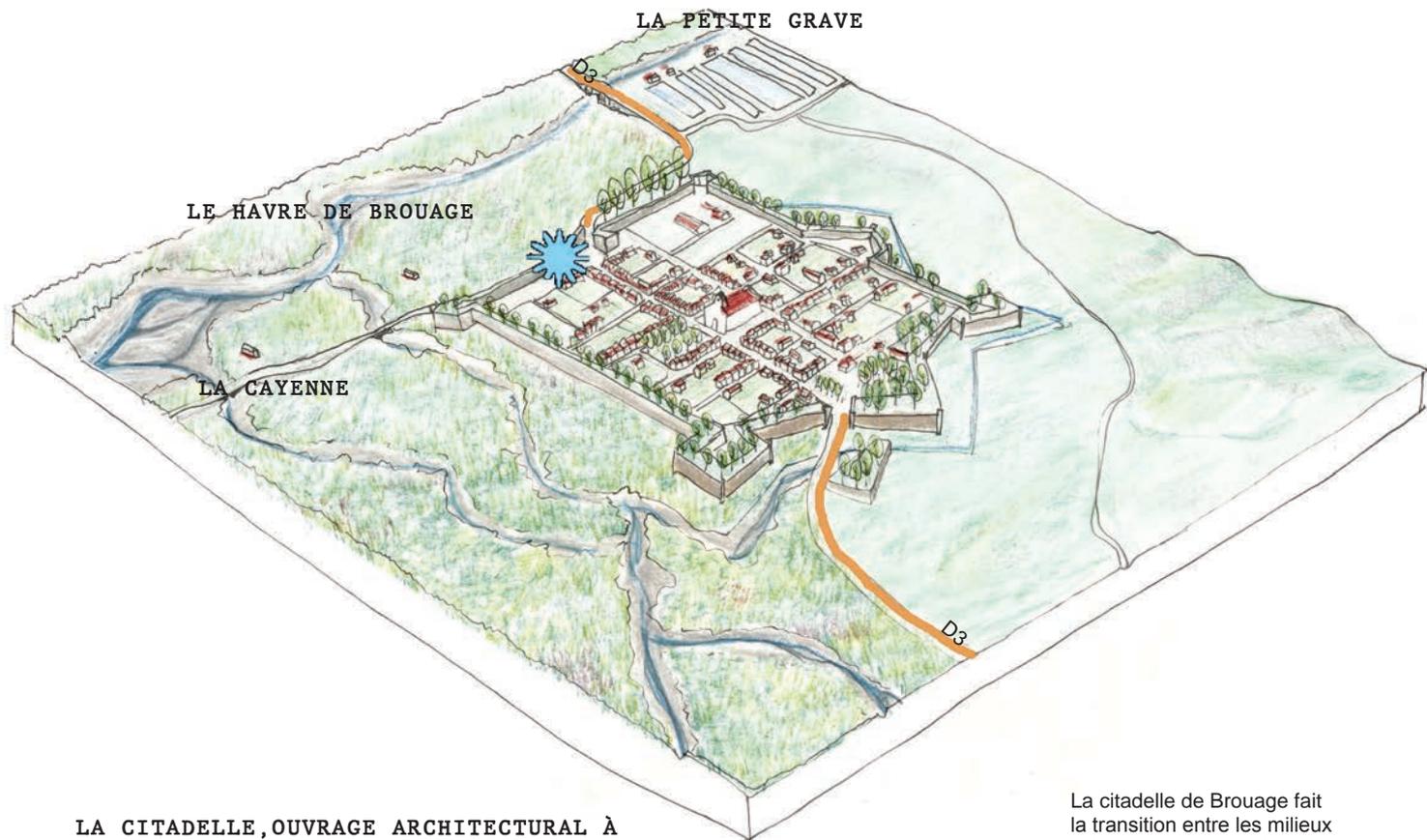
VUE SUR L'ESPACE TERRE-MER
DEPUIS LES FORTIFICATIONS



LES MOUTONS ET LEURS ABRIS AU
COEUR DES HERBES SALÉES

CITADELLE DE BROUAGE

balade en 2050



LA CITADELLE, OUVRAGE ARCHITECTURAL À
L'INTERFACE DES EAUX SALÉES ET DOUCES

La citadelle de Brouage fait la transition entre les milieux salés et les milieux d'eau douce. Sur les remparts, les promeneurs voient défiler les paysages, des prés salés aux marais en jas et bosses. Lieu incontournable du territoire, la citadelle est mise en valeur au contact de l'espace terre-mer. Les murs verticaux surgissent des prés salés, les canaux rectilignes s'arrondissent selon les courants. Le havre de Brouage s'étend à mesure des mouvements de sables pour reprendre au delà de la D3 sa fonction de gestion des eaux.



LES BOIS DU VIGNAUD S'ARRÊTENT
AU COMMENCEMENT DU PRÉS SALÉS

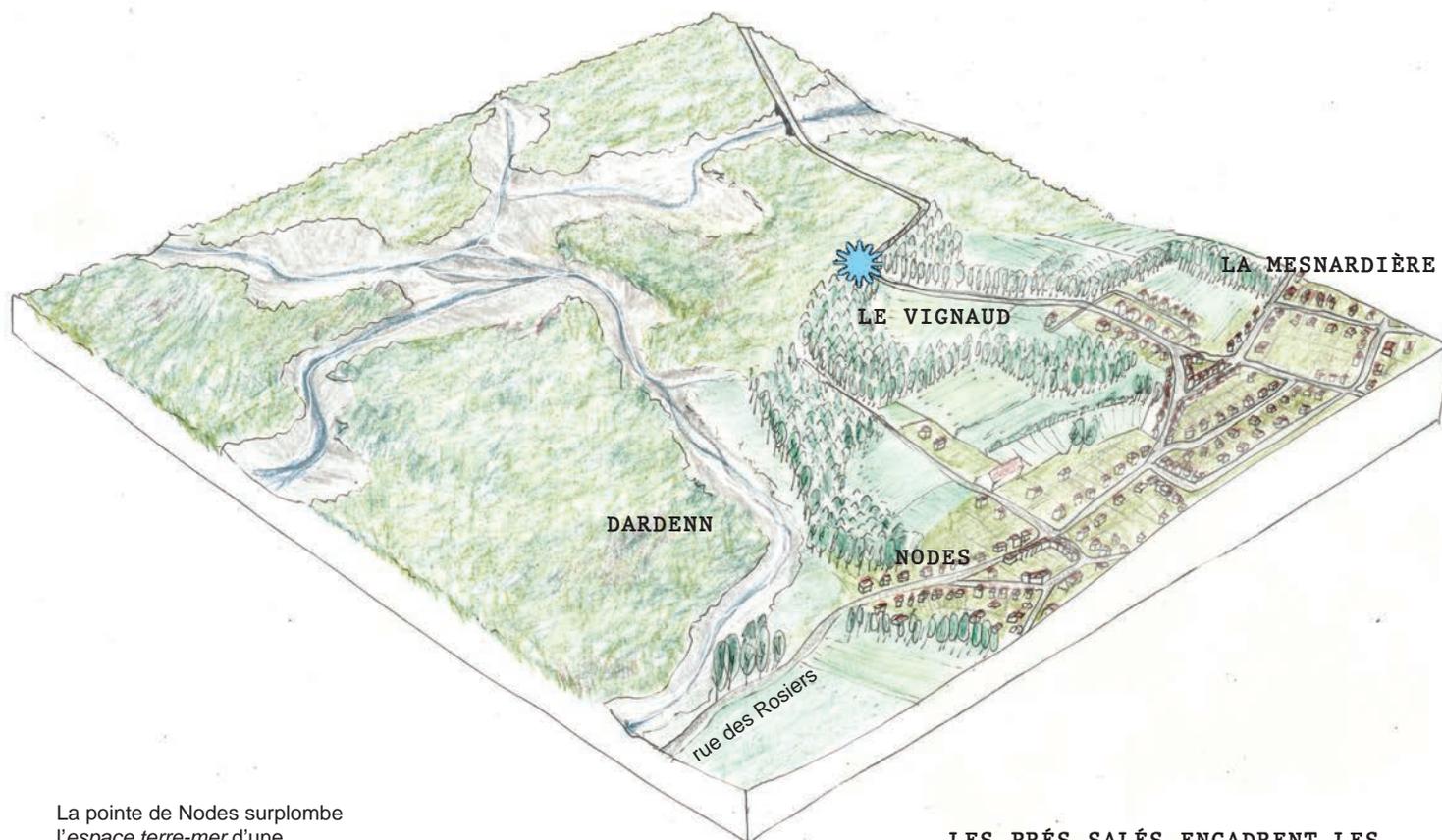


VUE SUR LES PÂTURAGES DEPUIS
LE COUVERT BOISÉ



POINTE DE NODES

balade en 2050



La pointe de Nodes surplombe l'espace terre-mer d'une quinzaine de mètres. Sa géographie sinueuse s'accompagne d'une diversité de motifs paysagers : hameaux, cultures céréalières, bois, fermes. La singularité de ses paysages est mise en exergue par la présence à ses pieds des paysages aux ambiances maritimes. Filières et prés salés englobent la pointe de Nodes et augmentent la sensation de coteaux par un contraste de couleur et de matière. Les scintillements des salicornes accroissent le frémissement des épis de blés.

LES PRÉS SALÉS ENCADRENT LES
COTEAUX HABITÉS DE NODES

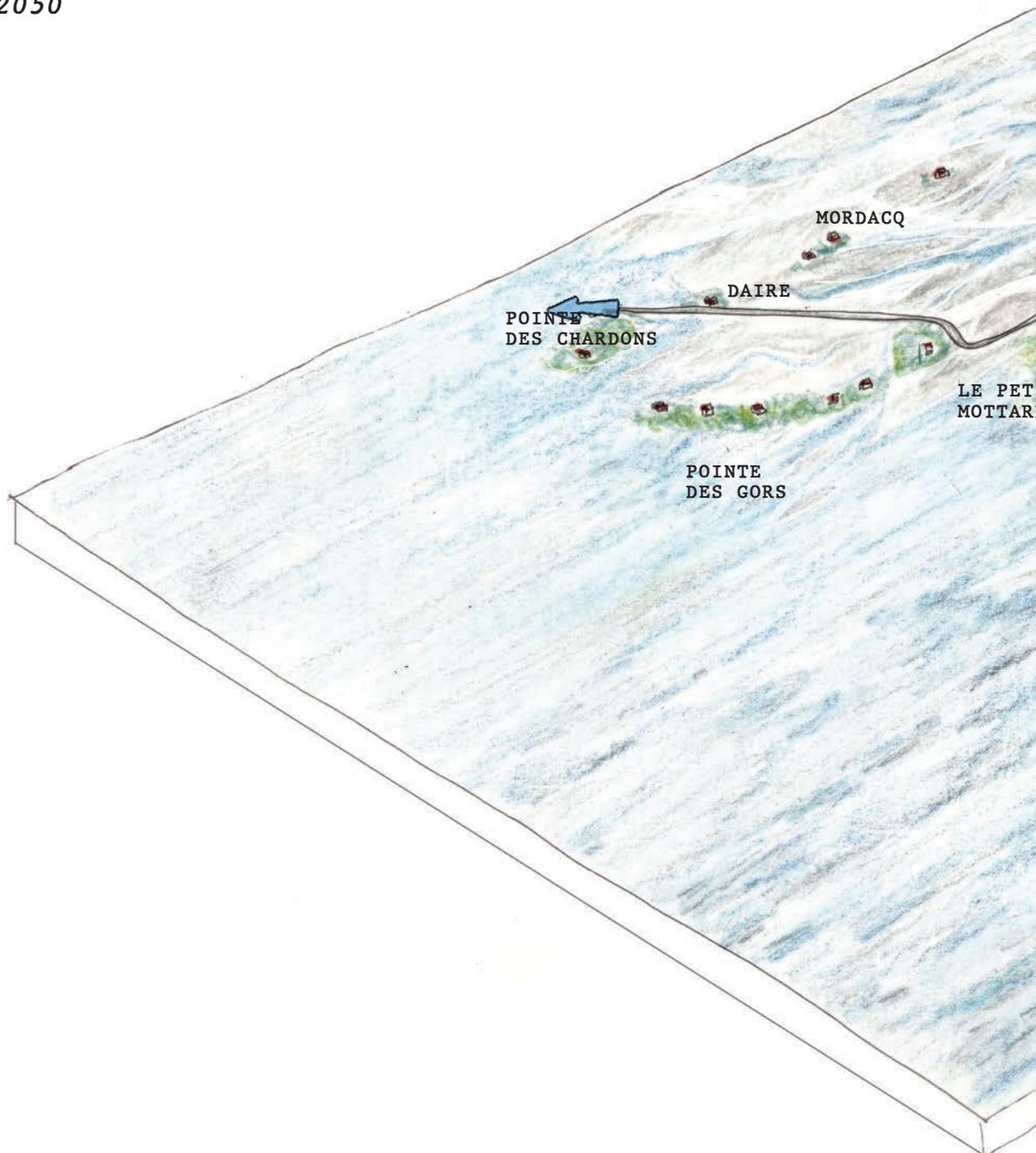


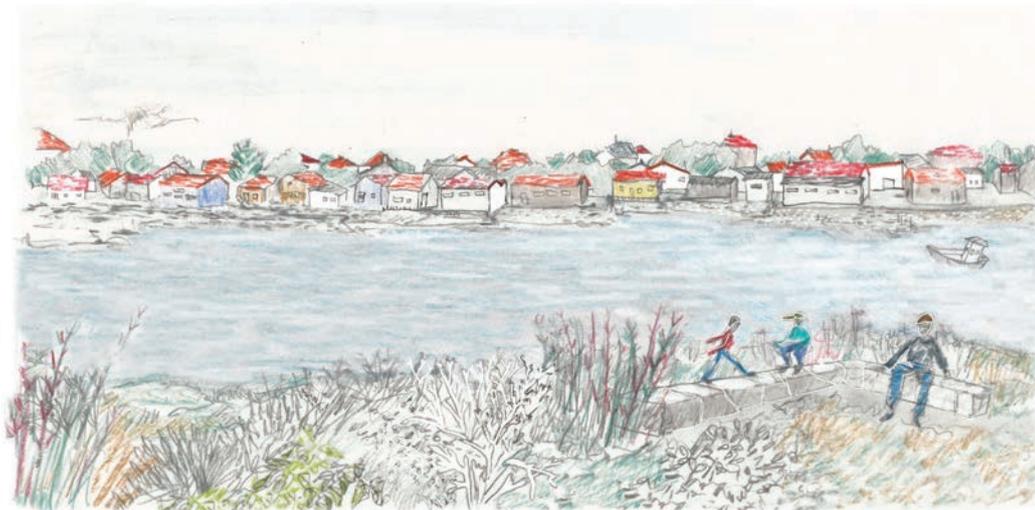
LES CABANES ACCUEILLENT LES
NATURALISTES EN QUÊTE D'UN ABRI

AU CREUX D'UNE ETENDUE
D'OBIONE, APPARAÎT UN MOUTON

ARCHIPEL DES CHARDONS

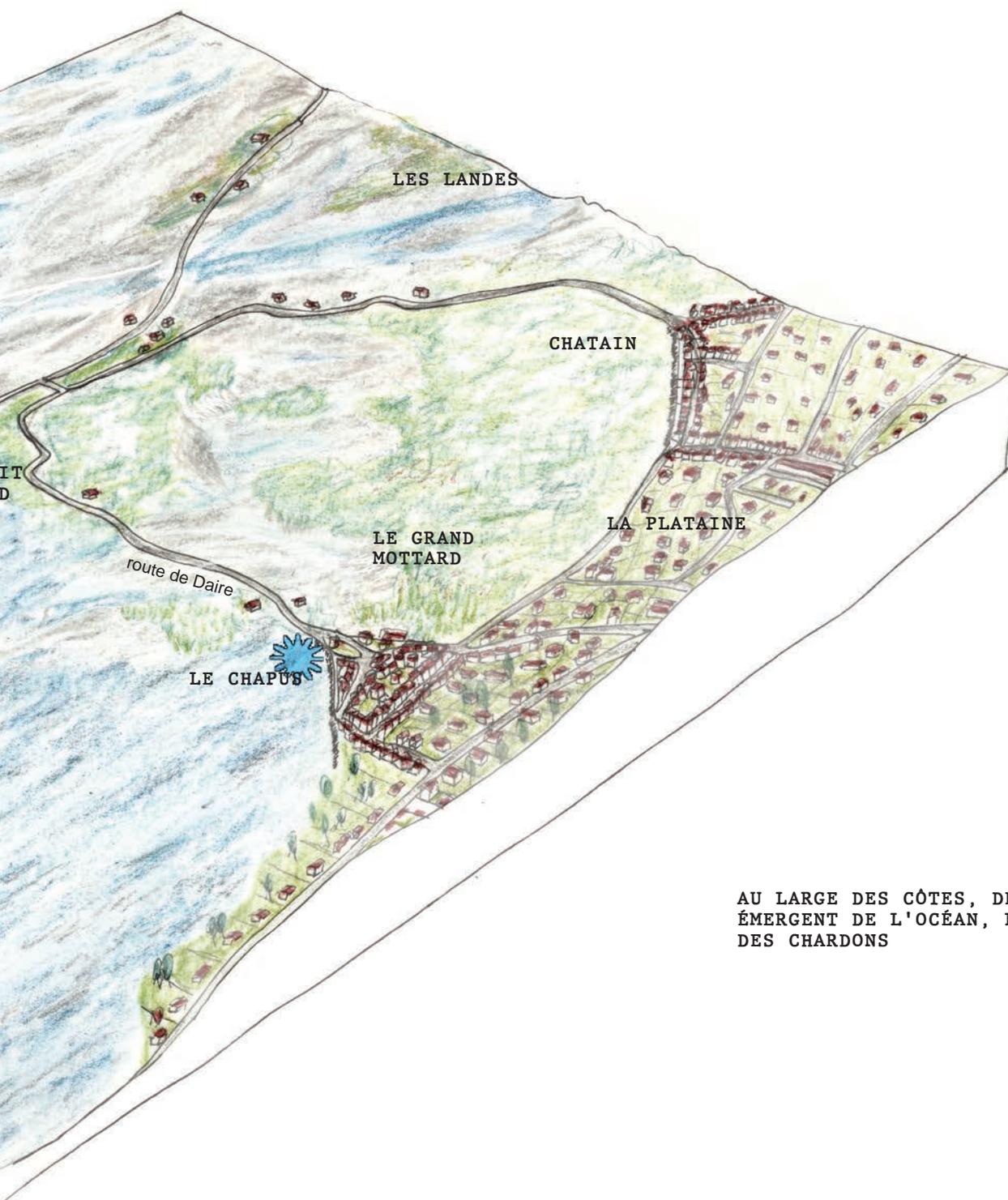
balade en 2050





LES ÎLES DE GORS SITUÉES EN FACE DU QUARTIER DU CHAPUS SONT LES ESPACES DE JEUX DES HABITANTS. ICI NATURE ET HOMMES FONT CORPS.

L'archipel des Chardons est composé d'une dizaine d'îles insubmersibles. Chacune d'elles compte quelques cabanes ostréicoles pouvant être converties en lieu d'accueil pour les naturalistes, les promeneurs, les moutons, la faune. Ces îles sont des jardins publics situés en face des quartiers de Chapus, du Chatain, de la Plataine. Alors suivant les coefficients de marée, les habitants empruntent la route de Daire et se réfugient sur les îles aux ambiances salées. D'ici, s'observe la pointe du Chapus, le pont d'Oléron, puis en guise d'horizon : l'océan.



AU LARGE DES CÔTES, DES ÎLES ÉMERGENT DE L'OCÉAN, L'ARCHIPEL DES CHARDONS

Les 3 étapes du projet de paysage

Pour atteindre cette projection des paysages 2050, on peut imaginer la mise en place d'un cahier de bord de l'espace *terre-mer* intégrant une série d'actions, de la programmation à la gestion, en passant par la construction. Ces actions concernent les différents domaines d'intervention du paysage : les circulations, le patrimoine bâti, l'économie et l'interprétation.

Le cahier de bord propose trois étapes majeures dans lesquelles ces trois étapes se succèdent sur des pas de temps respectifs de 10 années :

- objectif 2030 : se préparer à la montée des eaux
- objectif 2040 : accueillir l'eau
- objectif 2050 : concevoir durablement avec l'eau

Ainsi pour chacune des périodes et selon les domaines de compétences concernés, les actions sont énumérées et détaillées à partir du tableau ci-joint. Ce dernier est amendable au fil des années afin qu'il soit le plus fidèles aux réalités territoriales.

Chacune de ces périodes appelle à une entente des parties prenantes de la gouvernance du marais pour que puissent s'accorder l'ensemble des documents de planification.

(PAPI, CTMA, SCOT, PLUi, etc.)

A travers les différentes étapes de construction de l'espace *terre-mer*, il serait nécessaire d'intégrer les habitants et acteurs du territoire. En tant que connaisseurs, habitués, usagers ou propriétaires, ils y sont attachés et peuvent être porteurs d'idées pour parfaire le projet. Leur appariement au projet est d'autant plus important qu'ils seront les usagers de demain.

Pour réunir les habitants autour du projet et le faire évoluer ensemble, il est possible d'envisager la constitution d'un comité de gestion. Cet outil de gouvernance rassemblerait les différentes études menées sur le territoire et pourrait proposer des ateliers : chantiers participatifs, balades, rencontres, présentations, etc. Autant de paroles et de gestes échangés pour créer ensemble le littoral du marais de Brouage et faire société.

CAHIER DE BORD DE L'ESPACE TERRE-MER

	CIRCULATION	INTERPRÉTATION	BÂTI	ECONOMIE
Objectifs 2030	<p>requalification de la D3</p> <p>mise en place d'un réseau de cheminements</p>	<p>adaptation des observatoires</p>	<p>construction des digues de protection au droit des habitations</p> <p>aménagement des villages-ports</p> <p>étude de reconversion du bâti</p>	<p>études des potentiels économiques</p>
Objectifs 2040	<p>adaptation du réseau de cheminements</p>	<p>développement de l'interprétation</p>		<p>adaptation des systèmes de cultures</p> <p>expérimentation d'économies nouvelles</p>
Objectifs 2050	<p>adaptation du réseau de cheminements</p>	<p>adaptation de la signalétique</p>	<p>reconversion du bâti</p>	<p>développement des productions agricoles</p>

Diagramme du cahier de bord du Marais de Brouage pour l'accueil de l'eau

1- SE PREPARER À LA MONTÉE DE L'EAU

/// CIRCULATION

requalification de la D3

La D3 est la limite naturelle du nouvel *espace terre-mer*. Projetée comme une route littorale, elle accueille les usagers (automobilistes, piétons, cyclistes) tout en offrant une traversée des paysages du marais. Le profil de la route est revu pour permettre l'observation, l'immersion et le déplacement de chacun.

mise en place d'un reseau de cheminements

Les pistes et les sentiers sont identifiés ou créés pour permettre d'effectuer des boucles de promenade. Certains d'entre eux sont surélevés et/ou plantés pour favoriser l'éveil sensoriel des usagers et produire une variété d'ambiances.

/// INTERPRETATION

adaptation des observatoires

Certains observatoires de la propriété du Conservatoire du Littoral sont reconvertis et voient leur fonctions muter avec l'arrivée de l'eau. Les observatoires donnant sur la Réserve Naturelle deviennent des lieux d'observation du mouvement des paysages.

/// BÂTI

construction des digues de protections au droit des habitations

Des digues sont construites dans le marais en bord de village dans les zones sujettes aux inondations. Ces digues rapprochées sont de faibles envergures, de 0,50 m à 1 m de hauteur. Leur construction est l'opportunité de revoir l'aménagement des entrées dans le marais.

aménagement des villages-ports

Cinq villages du marais de Brouage donnent accès au nouvel *espace terre-mer* depuis les coteaux. Par leur position, ils sont les lieux de croisements et d'échanges de matières, de paroles et d'actions. Les espaces d'accueil du public sont adaptés à l'attractivité des lieux.

étude de reconversion du bâti

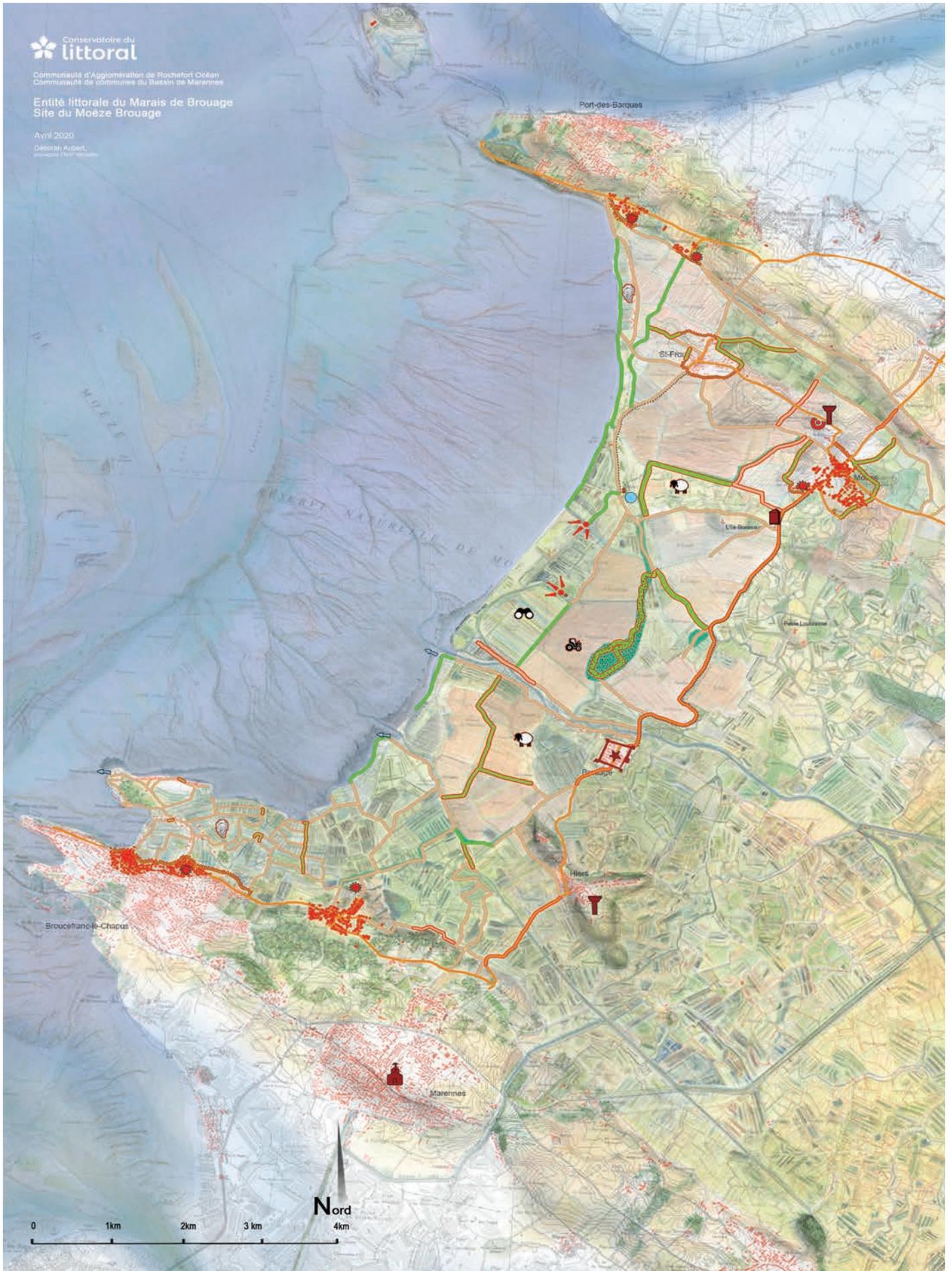
Les bâtiments situés dans l'*espace terre-mer* sont inventoriés et diagnostiqués pour entrevoir leur potentiel d'avenir selon l'évolution des milieux.

/// ECONOMIE

étude des potentiels économiques

Des études sont menées sur le territoire pour évaluer et anticiper les évolutions économiques. Elles s'attachent à établir un diagnostic foncier, à inventorier les modèles d'agroécologie, à élaborer un schéma territorial de la Réserve Naturelle, etc.

Les motifs de perception  Point de vue  Belvédère - à construire	Les motifs du bâti  Villages-ports - à aménager  Enceintes  Bâti - à reconvertir  Observatoire - à adapter  Bâti remarquable  Repère - Château d'eau  Repère - Sillo  Repère - Clocher	Les motifs de la renaturation  Enfouissement des réseaux  Plantations  Comblement et accentuation du talus
Les motifs de circulation  Route nationale  Routes  Routes - à aménager  Pistes  Pistes - à construire  Sentiers  Sentiers - à construire  Sentiers - à endiguer	Les motifs de l'information  Lieu d'information - à créer  Maison de site	Les motifs de l'économie  ostréculture - à étudier  élevage - à étudier  naturaliste - à étudier  céréaliculture - à étudier



1- SE PRÉPARER À LA MONTÉE DES EAUX

CIRCULATION /// requalification de la D3

La D3 permet de rejoindre Moëze à Marennes en passant par Brouage. Cette traversée au coeur du marais doit permettre d'observer l'avènement du futur *espace terre-mer*, délimité naturellement par la D3. Pour cela, la largeur de la voirie réservée aux véhicules est réduite avec des systèmes de croisement, ce qui permet de créer sur la largeur restante une voie mixte piéton-vélo.



2020



2030

mise en valeur des canaux

voie des véhicules réduite

voie mixte piéton-vélo

future espace terre-mer



1- SE PRÉPARER À LA MONTÉE DES EAUX

BÂTI /// construction des digues de protection

Le bas du bourg de Saint-Froult se situe aux portes du marais. Lors des dernières submersions marines, les eaux de mer ont atteint les premières habitations.

La construction d'une digue de protection dans le bas du bourg de Saint-Froult permet de revoir l'aménagement général de la porte d'entrée dans le marais : mise en valeur des canaux, plantation de tamaris.



2020



2030

future espace terre-mer

plantation de tamaris

digue rapprochée

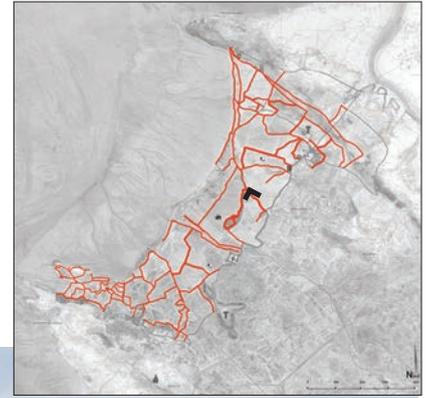
mise en valeur des canaux



1- SE PRÉPARER À LA MONTÉE DES EAUX

CIRCULATION /// mise en place d'un réseau de cheminement

Des chemins sont identifiés et repertoriés pour permettre des boucles de promenade en immersion dans les futurs paysages de l'espace *terre-mer*. Le chemin rejoignant la D3 au sentier découverte des Tannes est créé par une surélévation du terrain, par un renforcement des berges et par des plantations d'espèces halophiles.



2020



2030

future espace terre-mer

élévation du cheminement

plantation de tamaris

future espace terre-mer



1- SE PRÉPARER À LA MONTÉE DES EAUX BÂTI /// adaptation des observatoires

Pour garder la mémoire des lieux et l'adapter aux enjeux de la montée des eaux, les observatoires sont transformés en lieu d'accueil du public et d'observation du paysage en mouvement. C'est le cas de l'observatoire de la maison des Tannes, avec cette esquisse réalisée par Alain Freytet.



2020



2030

future espace terre-mer

adaptation de l'observatoire

aménagement des espaces adjacents à l'observatoire



2 - ACCUEILLIR L'EAU

La digue de premier rang n'est plus entretenue, plusieurs brèches apparaissent au fil des marées par le phénomène d'érosion. Selon les coefficients et la météorologie, les eaux salées s'infiltrant dans les terres sur des superficies variables.

/// CIRCULATION

adaptation du réseau de cheminements

Les arrivées d'eau successives modifient le parcellaire, les formes et les canaux existants. Ces nouvelles configurations spatiales nécessitent une adaptation des cheminements, avec l'effacement, le maintien, la conversion, la création de sentiers et de pistes submersibles. Pour orienter les choix, différents critères sont mis en parallèle : la possibilité de boucle de promenade, la découverte des milieux, la faisabilité économique.

/// INTERPRETATION

développement de l'interprétation

Pour permettre la compréhension des lieux et leurs dynamiques, des espaces sont dédiés à l'interprétation. Ils sont de différents ordres : observatoires, accueils du public, belvédères, tables d'orientation, maison de site. Créés ou mis à jour après la première phase, ces espaces ont une signalétique et une narration commune.

/// ECONOMIE

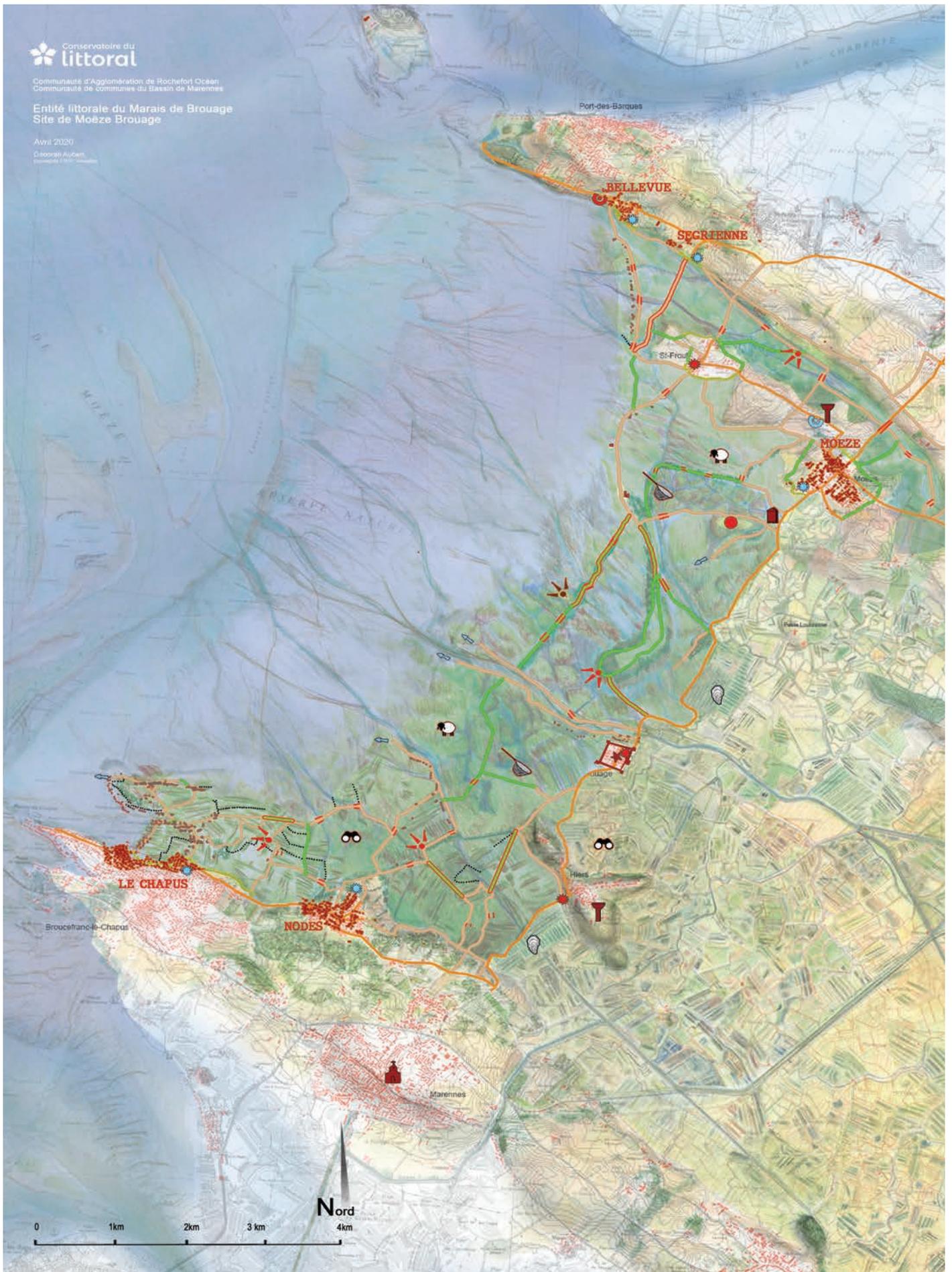
accompagnement et adaptation des systèmes de cultures

Les cultures ne supportant pas les arrivées d'eau sont transformées ou déplacées au-delà du nouvel *espace terre-mer* sur des terrains identifiés. Les activités économiques de pâturage, d'ostréiculture et de céréaliculture sont toujours présentes dans le marais de Brouage pour permettre la diversité économique. Toutefois, il est nécessaire de questionner ces modèles agricoles pour qu'elles promeuvent une agriculture écologique, rentable et sociale initiant une synergie territoriale.

expérimentation d'économies nouvelles

Le nouvel *espace terre-mer* se dote progressivement de divers milieux : prés salés, lagunes, vasières, dunes fossiles, prairie sub-halophiles. Chacun d'eux peut devenir le support de nouvelles économies : pâturage en mouton, pêche à pied, cueillette, tourisme. Autant d'expérimentations à mettre en place pour voir les limites, la viabilité et les possibles de telles activités dans des schémas économiques de polyculture.

Les motifs de perception	Les motifs du bâti	Les motifs de l'information
 Point de vue	 Villages-ports	 Lieu d'information
 Belvédère	 Enceintes	 Lieu d'information - à créer
 Belvédère - à construire	 Passerelles - à construire	 Maison de site
	 Ruines - à étudier	 Maison de site - à prospecter
	 Bâti - à reconvertir	
Les motifs de circulation	 Observatoire	Les motifs de la renaturation
 Route nationale	 Observatoire - à construire	 Effacement de pistes
 Routes	 Bâti remarquable	 Plantations
 Pistes	 Repère - Château d'eau	Les motifs de l'économie
 Pistes - à construire	 Repère - Sillo	 ostréiculture
 Sentiers	 Repère - Clocher	 élevage - à développer
 Sentiers - à construire		 naturaliste - à développer
 Sentiers endigués		 pêche à pied - à développer



CARTE DES INTENTIONS PAYSAGERES - OBJECTIF 2040

2- ACCUEILLIR L'EAU

CIRCULATION /// adaptation du réseau de cheminements

Entre la D3 et le sentier découverte des Tannes, une lagune soumise à marée se forme progressivement au fil des années par les entrées d'eau successives dans les champs actuellement en céréaliculture. Cette modification entraîne une évolution du cheminement, qui passe d'une piste carrossable à un sentier de randonnée submersible. Le maintien de celui-ci est conditionné par la faisabilité technique, l'inscription dans des boucles de promenade et la cohabitation avec les activités économiques.



2030

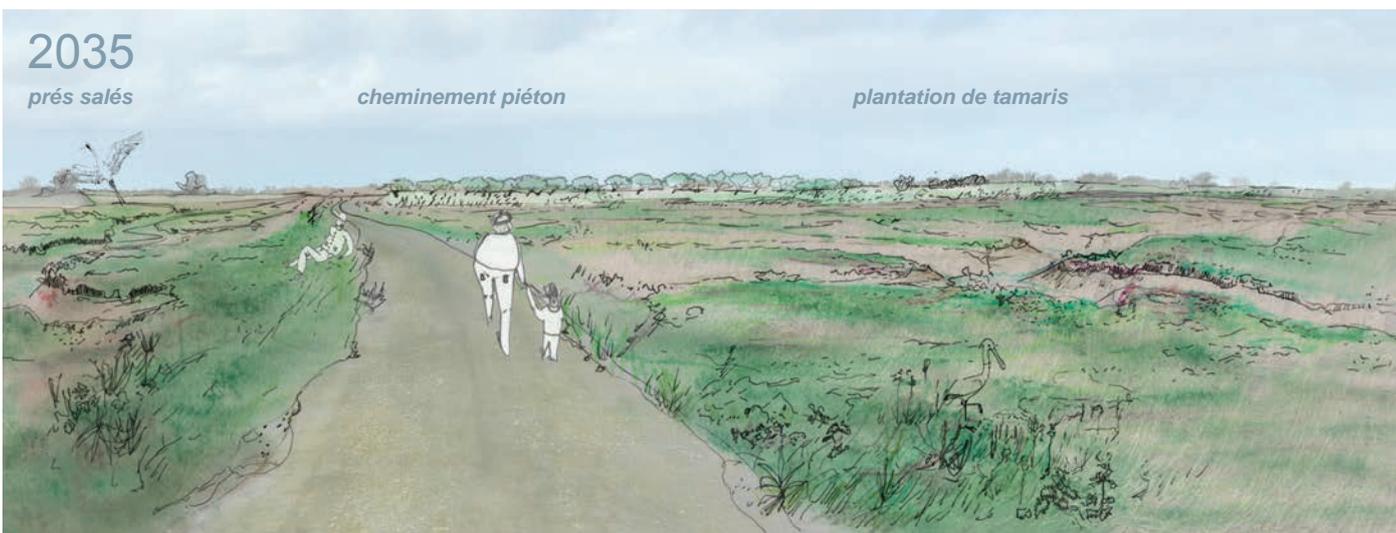


2035

prés salés

cheminement piéton

plantation de tamaris



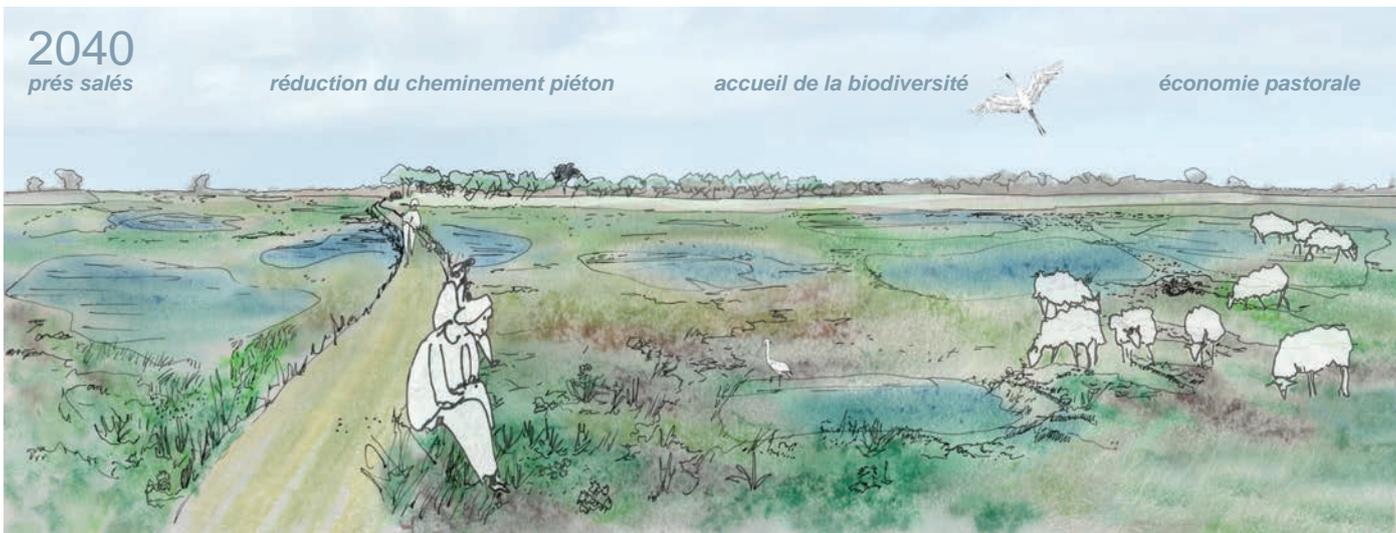
2040

prés salés

réduction du cheminement piéton

accueil de la biodiversité

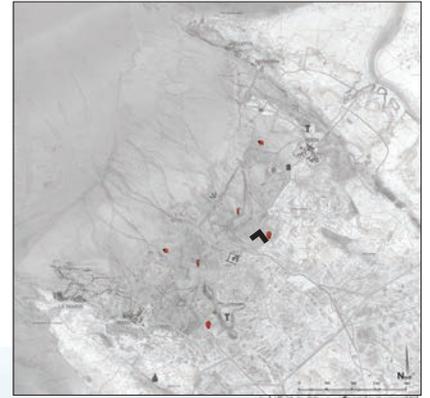
économie pastorale



2- ACCUEILLIR L'EAU

ÉCONOMIE /// adaptation des systèmes de cultures

L'accueil progressif de l'eau dans le marais de Brouage peut entraîner un déplacement des activités économiques ne supportant pas ou peu le sel. C'est le cas de la céréaliculture mais aussi de l'ostréiculture, qui, pour garantir une production d'huîtres, doit maîtriser le taux de salinité. Le déplacement de cette activité peut-être envisagé au delà de la D3, près des canaux de régulation des eaux saumâtres, salées et douces.



2030



2040

mise en valeur des canaux

cabanes ostréicoles

cheminement piéton

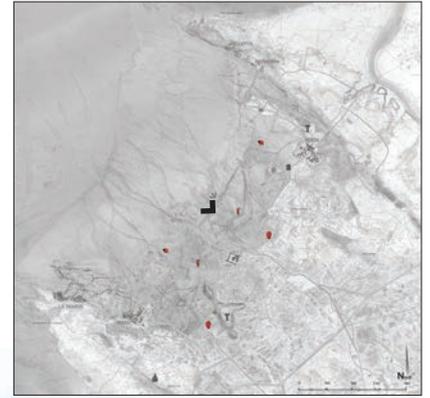
claires ostréicoles



2- ACCUEILLIR L'EAU

ÉCONOMIE /// expérimentation d'économies nouvelles

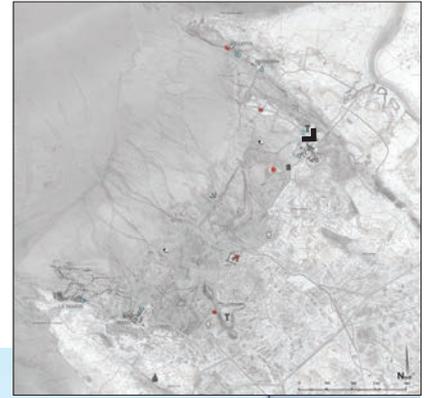
La Réserve Naturelle de Moëze-Oléron se situe en amont de l'espace terre-mer, les entrées d'eaux salées y sont régulières. Cet apport de sel modifie les milieux : végétation halophiles, chenaux. Progressivement les prairies deviennent des prés salés où une nouvelle activité économique peut être mise en place : pâturage, cueillette, pêche à pied. Autant de possibles qui doivent être testés et inscrits dans des systèmes de polyculture.



2- ACCUELLIR L'EAU

INTERPRÉTATION /// développement d'une interprétation

Le château d'eau situé sur la route entre Moëze et Saint-Froult se situe sur les hauteurs des coteaux. Depuis ce lieu, une vue imprenable se dégage sur l'espace terre-mer. Il est alors possible d'y installer une table d'orientation reprenant les grandes caractéristiques du territoire et explicitant les évolutions des paysages par l'arrivée des eaux salées.



2030



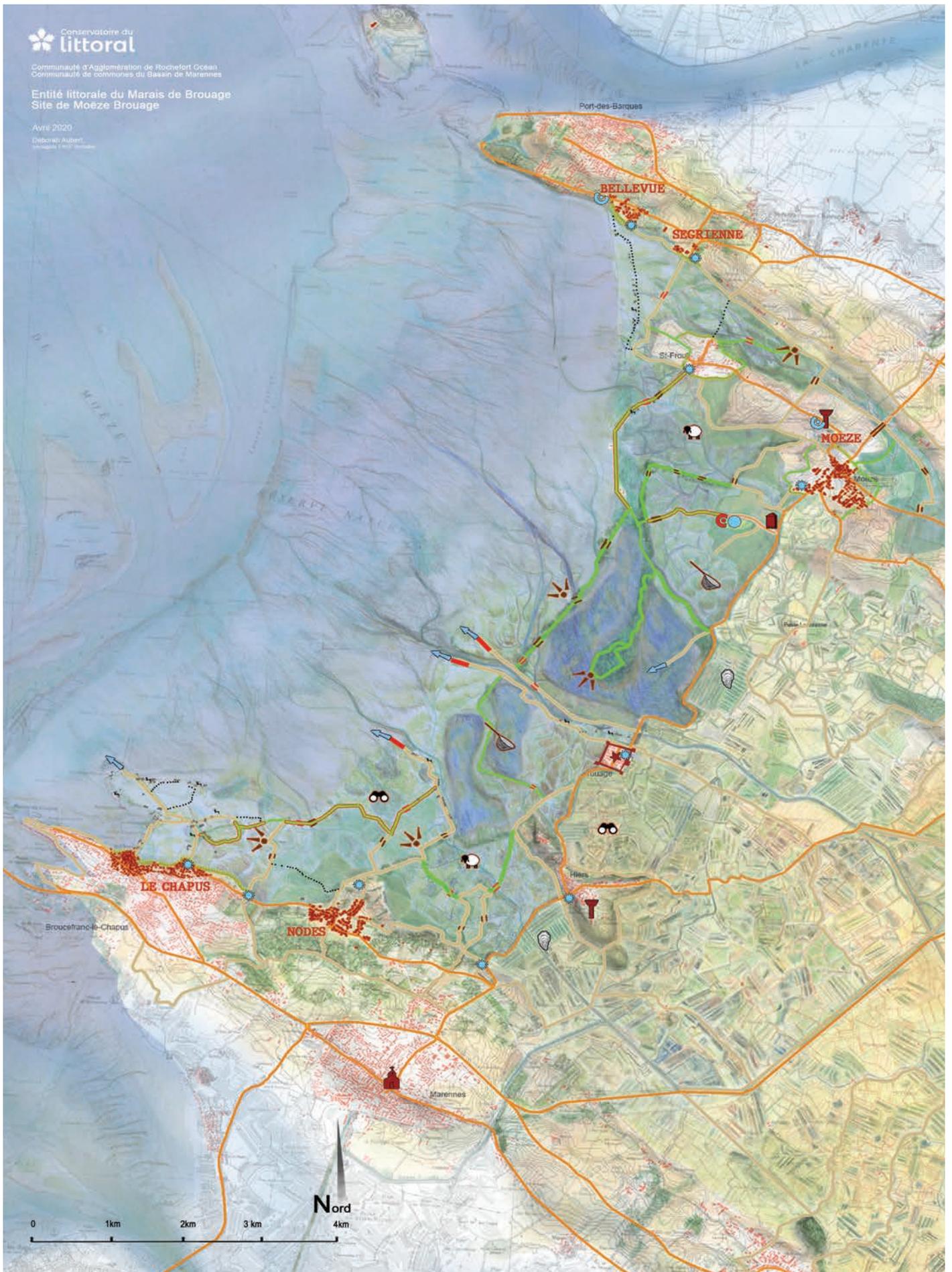
2040

prés-salés

table d'orientation

cheminement piéton





3- CONCEVOIR DURABLEMENT AVEC L'EAU

CIRCULATION /// adaptation du réseau de cheminements

Le sentier entre la D3 et l'île plantée disparaît à mesure de la formation de la lagune soumise aux marées. Le choix de l'effacer tient compte de la faisabilité technique. Le milieu lagunaire accueille la faune et la flore où prolifère la biodiversité.



2040



2050

formation de la lagune

accueil de la biodiversité

pêche à pied



Conclusion

Cette étude prospective des paysages du marais de Brouage rend compte de l'avènement d'un *espace terre-mer* révélant la côte littorale du marais. Un espace privilégié où l'expérience de la nature est promue pour augmenter la sensibilité au vivant, pour connaître toutes les formes de vie.

« *La crise écologique actuelle, plus qu'une crise des sociétés humaines d'un côté, ou des vivants de l'autre, est une crise de nos relations au vivant* » ¹

Pour que cet *espace terre-mer* soit accueillant, lisible et économiquement viable, il est nécessaire de guider collectivement ces transformations à partir d'un schéma paysager territorial prospectif du marais. Un schéma s'articulant autour du beau, du social et du juste.

Ce schéma paysager n'est pas figé mais bien au contraire, il est évolutif s'adaptant aux dynamiques naturelles et aux connaissances des différents acteurs concernés.

Ainsi, au fil des années, il se meut et s'amende autour d'une table composée d'acteurs économiques, de chercheurs, de propriétaires, de responsables politiques, etc. Une première table a été organisée lors du Parlement du marais, en septembre 2020, où le schéma prospectif imprimée en AO a été crayonné et discuté avec les deux questions suivantes : quelles seraient les conséquences sur mon activité ? Comment y faire face et se préparer aux évolutions ? Les mots s'accumulant et le débat naissant, de nouveaux possibles émergent.

« *La mise en eau d'un terrain agricole très rentable économiquement entrainera un grand manque à gagner, quel avenir pour mon exploitation agricole ? Compensation financière, reconversion, développement de filière en agro-écologie, etc. Oui, mais qui va nous aider ?* » ²

Ces questions nécessitent l'investissement intellectuel et économique de chaque partie tenante de l'organisation territoriale aux différentes échelles : l'Europe avec la PAC, l'Etat, les Chambres d'Agriculture, les intercommunalités, les communes.

Alors, penser l'accueil des eaux dans l'*espace terre-mer* du marais de Brouage, c'est proposer des paysages littoraux, c'est soulever ses répercussions socio-économiques sur l'ensemble du territoire, c'est appeler à réfléchir collectivement au devenir de professions, de lieux et de vies.

Autant d'énergie à allouer pour que de nouvelles manières d'habiter irriguent le marais de Brouage. Des manières d'habiter en relation avec le vivant.

«*Nous sommes des vivants parmi les vivants*» ³

Une vidéo de l'étude prospective a été réalisée et est disponible à l'adresse internet suivante : https://youtu.be/M0_TapXzAKs

Des informations complémentaires sont disponibles sur l'adresse internet suivante : <https://www.lifeadapto.eu/marais-de-moeze.html>

¹ Baptiste Morizot, *Manières d'être vivants*, Actes Sud, 2020, p.16.

² Propos rassemblés d'un agriculteur ayant des terres dans le futur espace terre-mer, lors de l'atelier du Parlement du marais à la Renverse, septembre 2020.

³ Propos de Jean Giono extrait d'interview, La compagnie des auteurs, France Culture



Atelier discussion autour des cartes de paysage du marais de Brouage à horizon 2050, lors du parlement du marais, septembre 2020.

ANNEXES

- Dossier «Résister face à la montée des eaux»
- Dossier «Cartographies complémentaires»

RÉSISTER FACE À LA MONTÉE DES EAUX



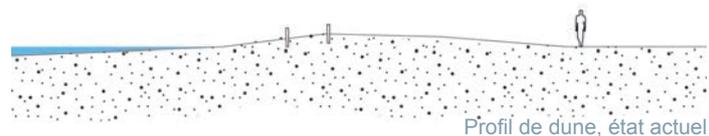
Le scénario «résister face à la montée des eaux» est l'un des trois axes de recherche du programme Adapto. Il a été réalisé en parallèle de celui prônant l'adaptation du trait de côte, mais n'engendrant pas d'importante modification du paysage, il a été mis en annexe de ce rapport. Le dossier suivant explicite les différentes incidences sur le paysage d'une construction de digue sur l'entièreté de la façade littorale du marais de Brouage.

LA RESISTANCE PAR DES TRAVAUX LOURDS

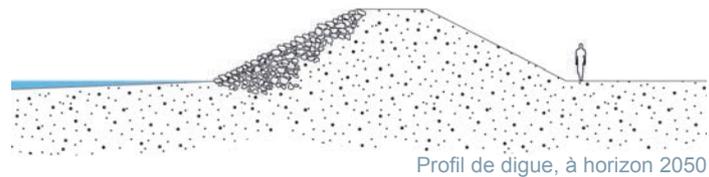
Le littoral du marais de Brouage, d'une vingtaine de kilomètres est soumis aux données climatiques mondiales, celles de l'évolution du niveau de la mer (+0,36 cm en 2050, d'après le scénario RCP 8.5 du GIEC). Le scénario « résister » envisage de contenir les eaux dans leur emprise actuelle en fixant le trait de côte. Cette fixation appelle à ériger une digue de grande envergure pour éviter les submersions marines lors d'événements concomitants, tempête avec phénomène de houle lors d'une marée de coefficient 120 (3,17m en 2020). Le profil de cette digue ressemblerait à celle de Montportail, avec avec une envergure de base avoisinant les 20 mètre et un assemblage de matériaux en enrochement.

Ces constructions seraient à effectuer sur l'entièreté de la façade littorale, ainsi qu'en bordure des canaux (Brouage, Mérignac), soit un linéaire d'environ 15 kilomètres. Les travaux colossaux sont à mettre en parallèle avec la faisabilité technique. En effet les milieux dans lesquels se dérouleraient les travaux sont sensibles et vaseux, rendant difficile la circulation d'engins contenant des charges lourdes.

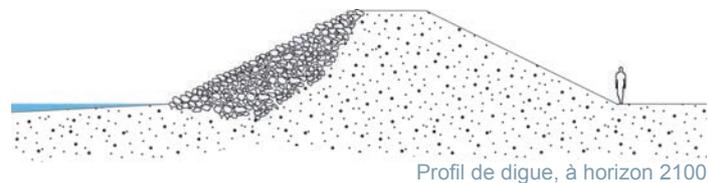
Le profil actuel de la dune à proximité de la Grange à Noureau.



Le profil de digue à horizon 2050



Le profil de digue à horizon 2100



Une fois la matérialisation des digues envisagée, il est important de questionner leurs impacts sur le territoire du Marais de Brouage, selon les différents prismes du paysage : social, environnemental, économique.

Les digues marquent une limite franche entre l'espace maritime et l'espace terrestre. Par leurs envergures, elles distancient spatialement l'homme de la mer : horizons obstrués, seuil démarqué, matériaux importés. Les gestes et les postures des hommes perdent progressivement leur langage corporel de l'appréhension des eaux au risque d'effacer les usages de l'estran : pêche à pied, promenade, photographies naturalistes, etc. Déshérité des manières d'habiter d'une façade maritime, le marais de Brouage perd son aspect littoral.

Les digues sont le symbole d'une résistance humaine face aux dynamiques naturelles. Elles actent une fixation territoriale, tant par le périmètre contrôlé que par les activités qui s'y déroulent. Investir dans la construction de digues de grande ampleur sur le marais de Brouage promeut la continuité des activités actuelles situées en arrière de digue en oubliant de les inscrire dans un schéma prospectif. Celui-ci est pourtant nécessaire, au regard de l'ensemble des données d'évolutions climatiques : augmentation du taux de salinité, sécheresse épisodique et répétitive, épuisement des eaux et érosion des sols, etc. Autant de données qui appellent à une gestion durable des ressources par des modèles d'agriculture en polyculture et en agro-écologie. Les possibles d'un développement agricole lié à la situation littorale sont effacés par la mise en place de la digue. Ensemble s'en va, l'opportunité de créer une image de marque pour des produits issus d'une entente entre nature et homme.

Les digues sont des éléments durs dans des paysages en mouvement. Elles actent un positionnement vis-à-vis de la montée des eaux pour les décennies suivantes. Cette fermeté face à l'incertitude des dynamiques naturelles, dépasse les philosophies du « faire avec » au profit du « faire sans ». Instaurer cette règle dans la fabrique de territoire, entraîne une dévaluation du paysage jusqu'à l'oublier, lui si essentiel dans la création d'existences individuelles et collectives.

Si le scénario « résister » renvoie de prima bord à l'image d'un territoire maîtrisant les eaux, il serait finalement contraint par l'absence de développement, par l'inadaptation aux changements climatiques, par l'oubli des dynamiques paysagères. Dans le cas où le scénario « résister » serait l'élu par la gouvernance actuelle, il faudrait veiller à limiter ces impacts négatifs par des études de prospective territoriale.

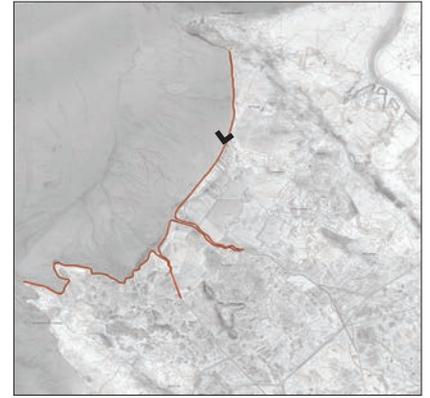


La digue de Montportail a un gabarit semblable à celui envisagé pour l'ensemble des digues de la façade littorale du marais de Brouage. Cette digue sépare la mer de la terre en un seuil étroit et rigide. Impossible d'apprécier l'ouverture de l'horizon et la présence des eaux, mêmes à quelques mètres d'elle. L'aspect littoral du marais disparaît par la présence de la digue.

LA RESISTANCE PAR DES TRAVAUX LOURDS CONSTRUCTION DU LINEAIRE DE DIGUE

Sur l'ensemble du linéaire côtier, une digue est érigée selon un gabarit défini au regard des prévisions scientifiques du GIEC sur l'élévation du niveau de la mer.

Depuis la plage de sable coquillé près de la Grange à Noureau, l'ancienne dune formée à l'aide des ganivelles est remplacée par des enrochements d'environ 5 mètres de haut et d'une largeur avoisinant les 25 mètres. Cet ouvrage distancie l'espace mer de l'espace terre visuellement et physiquement. En effet, depuis la plage, aucune vue ne se dégage vers l'intérieur du Marais de Brouage. La hauteur et la matérialité de la digue tiennent à distance les promeneurs. Les corps et les regards se concentrent sur l'estran. Vus et entendus comme deux espaces distincts, les relations terre-mer s'effacent entraînant un oubli progressif des sociétés littorales : rites culturels, mémoire des lieux et des vies, agriculture, manière d'habiter.

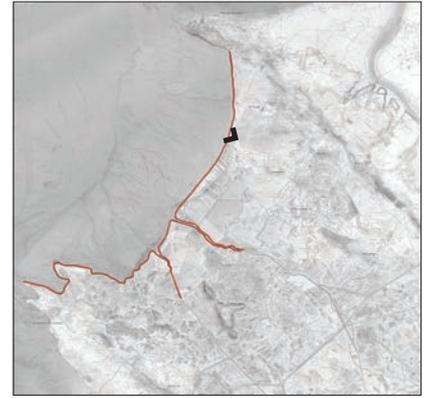


LA RESISTANCE PAR DES TRAVAUX LOURDS CONSTRUCTION DU LINEAIRE DE DIGUE

Sur l'ensemble du linéaire côtier, une digue est érigée selon un gabarit défini au regard des prévisions scientifiques du GIEC sur l'élévation du niveau de la mer.

Depuis le parking existant près de la Grange à Noureau, l'ancienne dune formée à l'aide des ganivelles est remplacée par des enrochements d'environ 5 mètres de haut et d'une largeur avoisinant les 25 mètres

Cet ouvrage distancie l'espace mer de l'espace terre visuellement et physiquement. En effet, depuis le parking aucune vue ne se dégage vers l'estran. La hauteur et la matérialité de la digue tiennent à distance les promeneurs et hésitent à franchir la digue pour observer l'horizon maritime. Vus et entendus comme deux espaces distincts, les relations terre-mer s'effacent entraînant un oubli progressif des sociétés littorales : rites culturels, mémoire des lieux et des vies, agriculture, manière d'habiter.



2020



2030

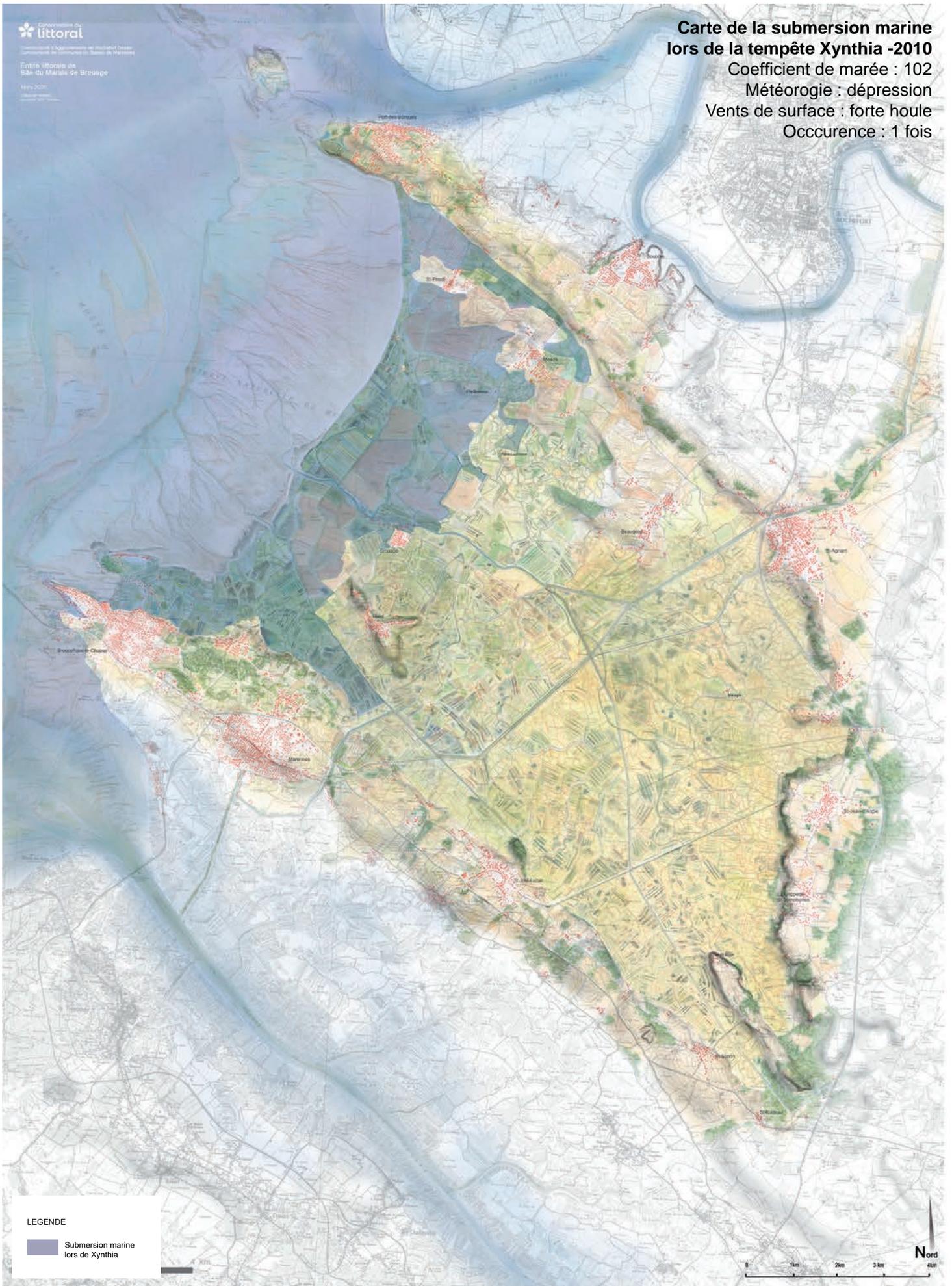


CARTOGRAPHIES COMPLÉMENTAIRES



L'étude des paysages d'un trait de côte en mouvement a nécessité l'analyse des données scientifiques de la montée des eaux. Pour pouvoir les exploiter, les données ont été cartographiées à partir d'une même échelle de travail, l'ensemble du marais de Brouage.

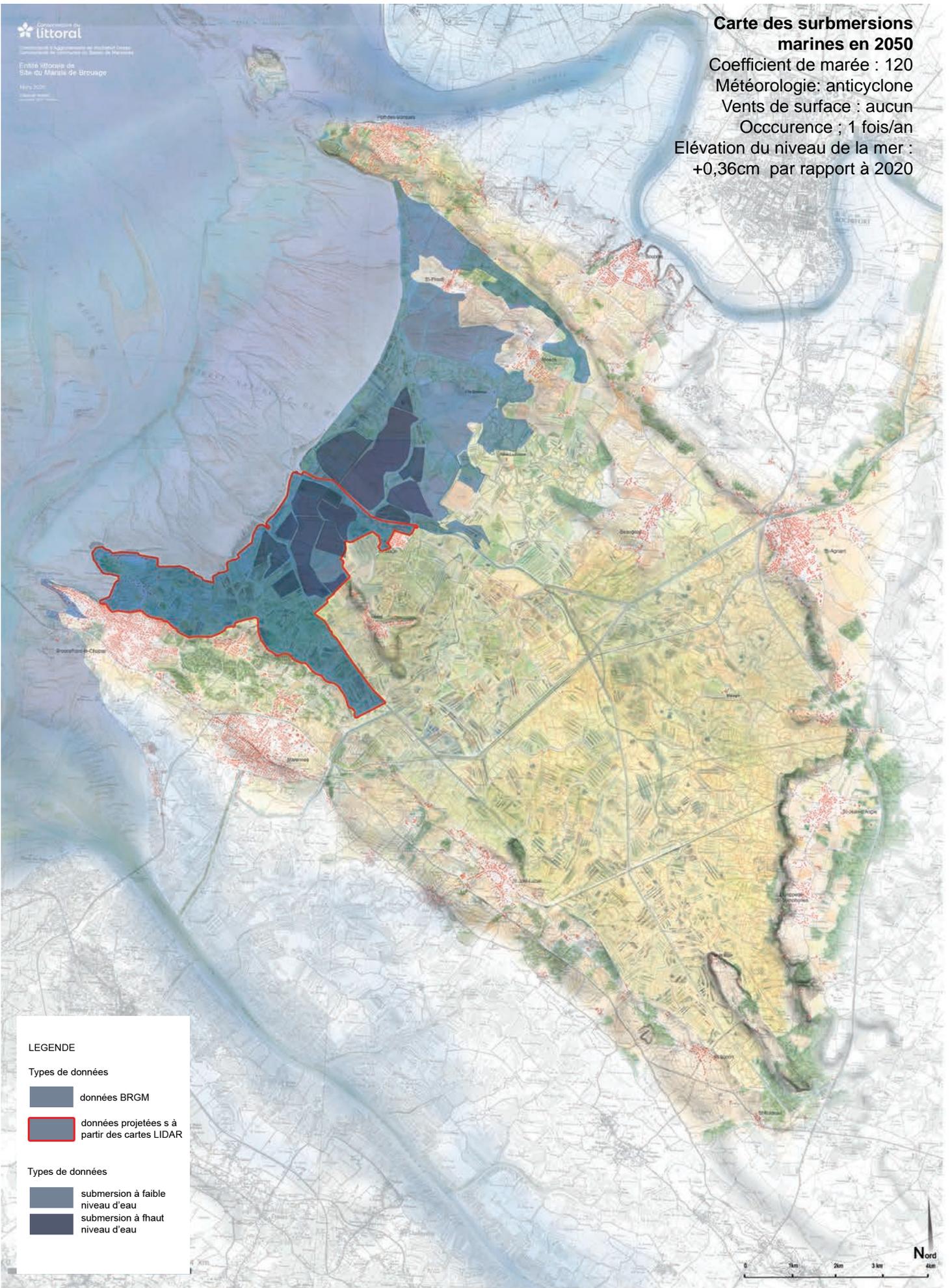
**Carte de la submersion marine
lors de la tempête Xynthia -2010**
Coefficient de marée : 102
Météorologie : dépression
Vents de surface : forte houle
Occurrence : 1 fois



LEGENDE

Submersion marine
lors de Xynthia

Carte des submersions marines en 2050
Coefficient de marée : 120
Météorologie: anticyclone
Vents de surface : aucun
Occurrence ; 1 fois/an
Élévation du niveau de la mer :
+0,36cm par rapport à 2020



LEGENDE

Types de données

- données BRGM
- données projetées s à partir des cartes LIDAR

Types de données

- submersion à faible niveau d'eau
- submersion à haut niveau d'eau

